POLYTECH' TOURS
Département Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
37200 TOURS

AMENAGEMENT DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD A BERGERAC (24)

EN VUE DE l'OBTENTION DU LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

AUTEUR : POCARD Ronan

TUTRICE : L.VERDELLI

Adresse mail : pocardronan@gmail.com

STAGE DA 3

ANNEE : 2009/2010

Remerciements :

Mme. Verdelli Tutrice du projet

M. Beguerie Architecte, paysagiste et directeur du bureau d'étude interne à la mairie de Bergerac

M.Chapoy Directeur de la division des équipements portuaires et fluviaux dans l'entreprise de construction Baudin Chateauneuf (45)

Mme. Hanninen Architecte des Bâtiments de France au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Dordogne

A la Communauté de Commune Bergerac Pourpre

Aux services de la mairie

A ma famille pour leurs précieux conseils

A tous ceux que j'aurais pu oublier

Sommaire

Remerciements : 2
INTRODUCTION 4
I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BERGERAC 5
1. Situation géographique 5
2. Situation administrative 6
3. Particularités de Bergerac 6
4. Patrimoine et histoire de Bergerac 8
5. Bergerac, future Ville d'Art et d'Histoire ? 11
II. DIAGNOSTIC DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD 12
1. Diagnostic de la Place Barbacane 12
2. Le square Marcel Guichard et les berges de la Dordogne 23
III. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX DE L'AMENAGEMENT 25
1. La place Barbacane 25
2. Le square Michel Guichard 25
3. Circulation douce et touristique 25
4. Récapitulatif des enjeux 28
IV. PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD 29
1. Création d'une passerelle piétonne qui rejoint les deux rives de la Dordogne au niveau du square Guichard 29
2. Présentation générale du projet 35
3. Création de terrasses piétonnes et cyclables au dessus des berges et d'une aire de jeux pour enfants pour le square 36
4. La place Barbacane : de nouveau une place piétonne supportant le marché de la Madeleine et une partie du musée du vin et de la batellerie 40
5. Aménagement d'un ponton en bois sur la culée de l'ancien pont 46
CONCLUSION 53
TABLE DES MATIERES 54
TABLE D'ILLUSTRATIONS 56
ANNEXES 58

INTRODUCTION

La place Barbacane et le square Marcel Guichard se trouvent à Bergerac (en Dordogne), sur la rive gauche de la Dordogne. Bergerac est une ville touristique réputée pour sa gastronomie, son vin et son histoire.

La mairie, pour développer cette activité, veut mettre en valeur son patrimoine : elle a décidé de présenter un dossier en 2011, auprès du ministère de la Culture et de la Communication, pour obtenir le label Ville d'Art et d'Histoire. Selon l'adjoint au maire, Fabrice Ruet, ce label représente :
« Un choix économique capital, pour capitaliser sur les flux touristiques et devenir la porte d'entrée dans le Périgord ».

L'obtention de celui-ci s'accompagne d'une aide financière de la part du ministère, pour accompagner la ville à mettre en œuvre une politique de mise en valeur de son patrimoine historique, artistique, architectural et naturel.

Le ministère récompense non seulement, les villes qui ont une politique de protection de leur patrimoine mais aussi celles qui cherchent à le transmettre à ses habitants et aux touristes de manière interactive et participative.

La place Barbacane, comme l'indique son nom, était le support, vers 1200, d'une barbacane qui protégeait l'accès au pont de Bergerac situé en face de la place. Elle était donc la principale entrée de la ville. Elle a perdu ce statut au moment de la destruction du pont en 1783 (il demeure encore aujourd'hui sur la place une des culées de l'ancien ouvrage). De plus, elle était dynamique et supportait de nombreux trafics engendrés par le port, situé au niveau des berges, en contrebas de la place. Encore une fois, elle a perdu cette caractéristique au moment de la destruction du pont et de la construction d'un port plus important, rive droite, au début du 19^{e} siècle.

Aujourd'hui, la place se résume à un simple parking malgré la présence d'une histoire riche symbolisée par la culée de l'ancien pont de Bergerac.

Cependant, la mairie l'a choisie comme vitrine pour l'obtention du label. En effet, elle a organisé des fouilles archéologiques avec une classe-relais sur le site. Elle a aussi consacré une journée spéciale à l'ancien pont de Bergerac et à la place Barbacane lors des Journées du Patrimoine en septembre 2009.

Un projet d'aménagement de la place et du square est en cours d'exécution par un bureau d'étude interne à la mairie. Après avoir rencontré le directeur Monsieur Beguerie, j'ai choisi de réaliser un projet consacré à ces espaces.

Comment mettre en valeur le patrimoine de la place Barbacane et notamment la culée de l'ancien pont, afin qu'elle soit un argument fort pour l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire ? Comment faire pour qu'elle redevienne une place attractive et vivante ?

I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BERGERAC

1. Situation géographique

Bergerac est une commune du département de la Dordogne (24) qui possède 28 638 habitants (d'après le recensement 2007 de l'INSEE). Elle est située au centre d'un « triangle » formé par trois villes ayant un développement et un rayonnement plus important, à une échelle interdépartementale ou régionale : Brive la Gaillarde (19), Toulouse (31) et Bordeaux (33). Bergerac est traversée par la Dordogne qui est une rivière.

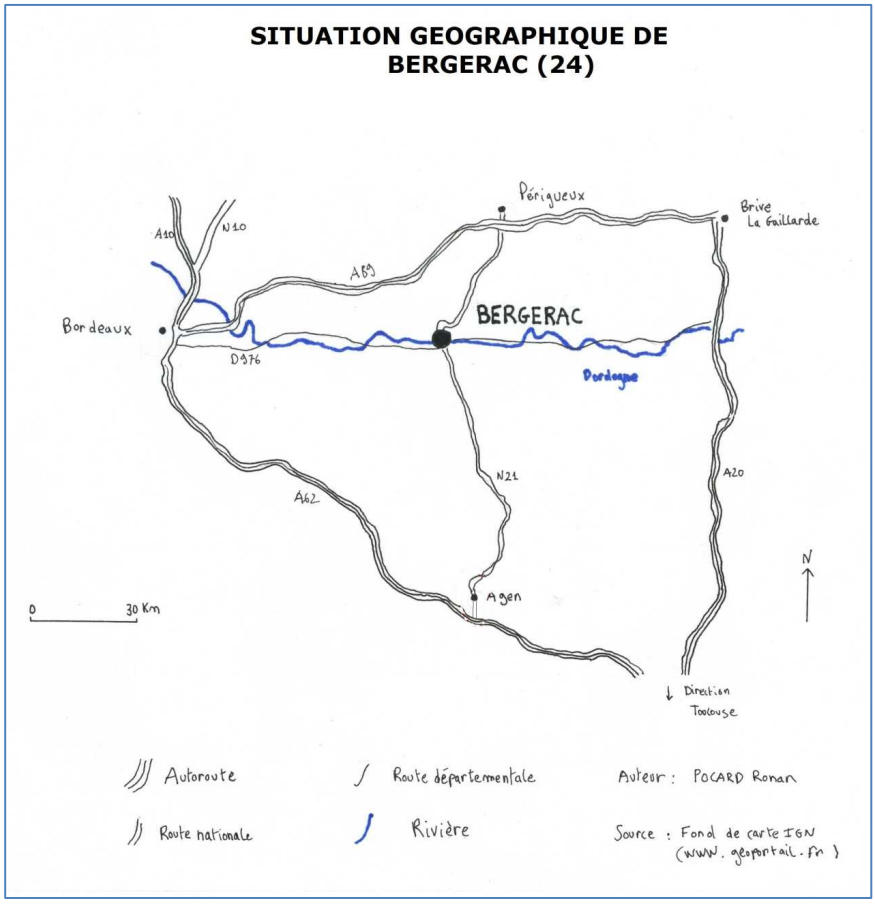

Figure 1 localisation de Bergerac

La construction d'une bretelle d'autoroute au nord de Bergerac, en direction de l'A89, à Mussidan, permet de désenclaver Bergerac en la rapprochant de Bordeaux.

2. Situation administrative

Elle est une sous préfecture de la Dordogne, Périgueux étant la préfecture. Elle est le cœur de la Communauté de Commune Bergerac Pourpre constituée de 11 communes situées à ses alentours. Celle-ci est en cours d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). En matière d'urbanisme, la mairie de Bergerac a élaboré un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2008.
Il existe aussi un pays, appelé pays de Bergerac composé de 14 cantons. Celui-ci tient à développer et préserver le patrimoine historique, gastronomique, viticole et agricole spécifique aux territoires du Périgord et de la vallée de la Dordogne.

3. Particularités de Bergerac

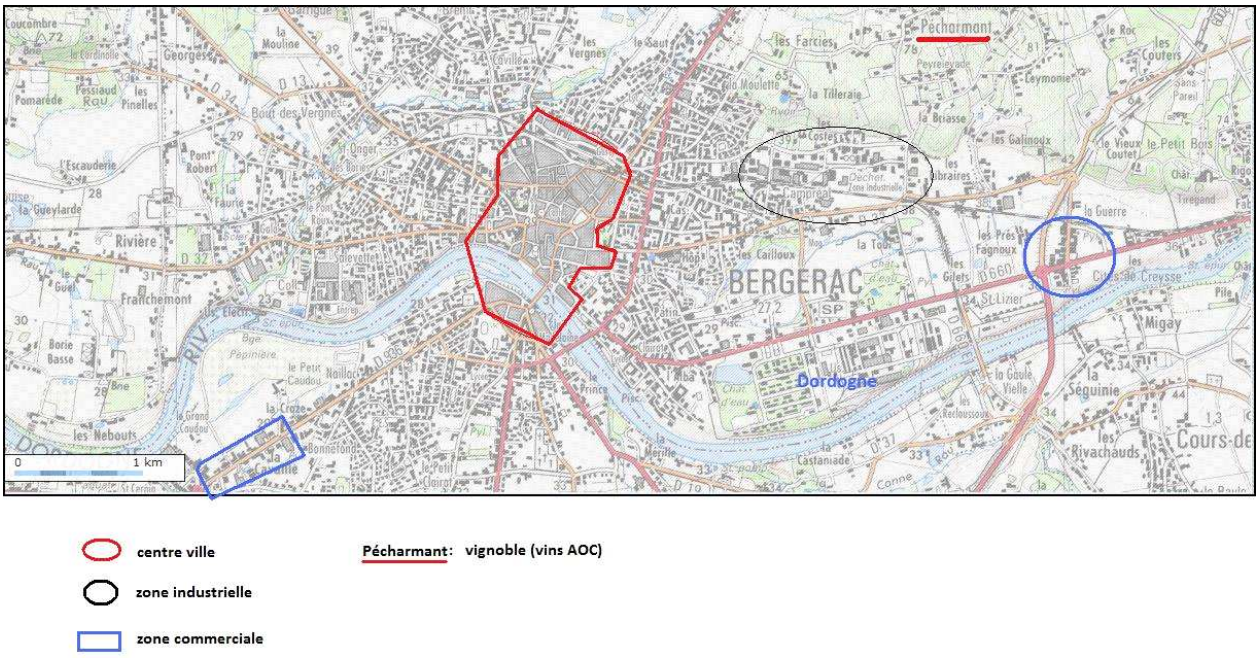

Figure 2 Plan de Bergerac,
réalisation Pocard Ronan avec Paint, fond de carte : www.geoportail.fr

Elle est reconnue pour son activité viticole et son vin. En effet, le pays de Bergerac détient 13 Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) de vins. Parmi ces AOC, on retrouve un vignoble situé au Nord- est de Bergerac : le Pécharmant, et un au sud qui est lui aussi reconnu : le Monbazillac.

Cette commune possède aussi une richesse gastronomique qui provient des nombreuses fermes traditionnelles que l'on retrouve autour de Bergerac. Ces fermes, souvent spécialisées dans le canard et l'élevage d'oie, produisent notamment du foie gras, du magret, gésier ou confit de canard, des pâtés mais aussi des cèpes et des truffes. Tous ces produits locaux et artisanaux participent à l'attractivité touristique de Bergerac et de toute la Dordogne. Il suffit de voir la foule l'été aux marchés de Sarlat, Périgueux ou Bergerac.

Ils sont aussi le moteur d'une activité commerciale. Par exemple, une société d'épicerie fine appelée Alimentation Fine de France s'est développée en s'inspirant d'un recueil de recettes de cuisine du terroir périgourdin, rédigé vers 1250 par Marguerite de Turenne, la dernière suzeraine de

Bergerac. Elle exporte désormais ses produits à l'étranger ou les vend à des grands magasins prestigieux.

La ville est aussi connue grâce à l'œuvre *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand qui s'inspire de l'auteur Savinien de Cyrano qui ne vient pas de Bergerac en dépit du titre.

Bergerac garde un lien très fort avec la Dordogne qui l'a traverse. Son histoire, son développement économique, commercial, architectural se sont établis en fonction de celle-ci, notamment grâce à ses ports et son activité batelière :

« La Dordogne au niveau de Bergerac marque un seuil de navigabilité donc de rupture de charge à cause de la nature du substratum de son lit. Les produits acheminés par la voie d'eau devaient être transportés par le chemin de la terre. Ainsi, se créa dès le Moyen-âge un site portuaire » (Musée du vin et de la batellerie). La ville possédait trois ports fluviaux ayant chacun une activité spécifique, dont une liée au vin :

- Le port de la Madeleine (situé sur les atterrissements de gravas) lié au sel, situé rive gauche
- Le port de Pardite lié au bois.
- Le port Cadouin lié à la tonnellerie.

Ces deux derniers étaient constitués de simples cales, situés rive droite, par conséquent l'activité portuaire prédominait rive gauche, sur le port de la Madeleine. Mais, au début du 19^{e} siècle, la construction d'un plus grand quai rive droite : le quai Salvette inversa les choses.

Figure 3 Photo du Quai Salvette au début du XIX^{ème} siècle prise au musée du vin et de la batellerie à Bergerac par Pocard Ronan

Ces activités ont disparues car l'arrivée du train a remplacé les bateaux comme moyen de transport. Il demeure aujourd'hui, le quai Salvette mais celui-ci est lié seulement à une activité touristique : il permet d'effectuer des visites en gabare des atours de Bergerac sur la Dordogne.

Figure 4 Photo de Pocard Ronan prise Quai Salvette

Enfin, Bergerac possède un aéroport qui dispose d'une ligne directe vers Londres. L'attrait des touristes Anglais est très fort pour la ville et sa région (Eymet). On retrouve ce lien avec l'Angleterre depuis le Moyen-âge grâce au du commerce du vin.

4. Patrimoine et histoire de Bergerac

Bergerac possède en son centre ville un patrimoine historique et architecturale ancien qu'elle veut préserver et mettre en valeur. La ville dispose d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP). Elle est découpée principalement en trois secteurs distincts :

1. Zone de Protection (ZP) 1 : la ville la plus ancienne
2. ZP2 : le lit de la Dordogne et les espaces qui y sont liés
3. ZP 3 : les espaces bordant les voies d'entrées dans le centre historique, et les anciens faubourgs de la ville.

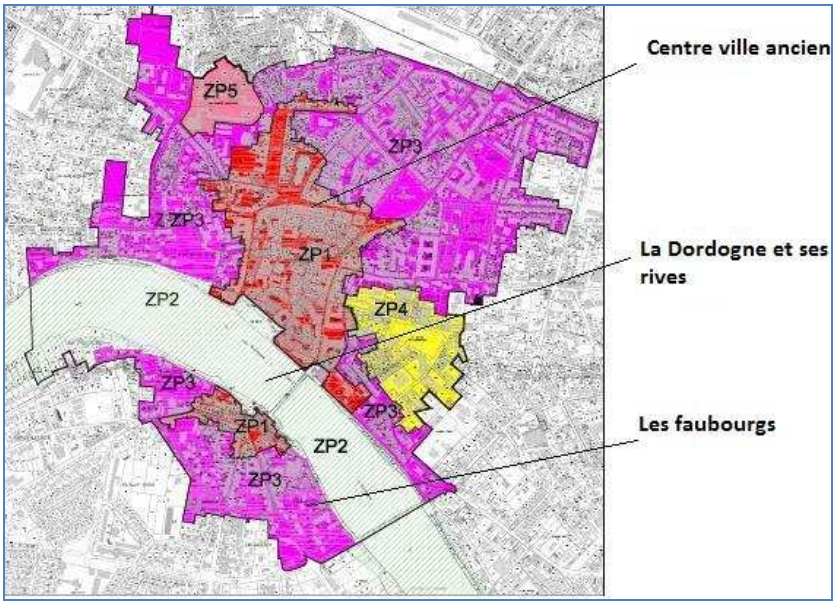

Figure 5 Plan de la ZPPAUP de Bergerac,
réalisation P.Ronan avec Paint,
source : www.ville-bergerac.com/eva/IMG/pdf/ZPPAUP_centreancien_n1.pdf

Chaque zone fait l'objet d'un règlement précis en matière d'urbanisme. Tout projet d'aménagement et de construction dans l'ensemble de la ZPPAUP est soumis à l'avis simple[1] ou conforme selon les cas[2], des Architectes des Bâtiments de France.

[1] Cet avis n'est plus conforme d'après la loi n° 2009-967 de l'article L642-3 du 3 août 2009.
[2] D'après le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Bouches-du-Rhône.

Le centre ancien contient 5 monuments classés « monuments historiques » :

- L'église Notre Dame, dont le toit et le clocher sont en reconstruction, qui fut construite au 19e siècle. Elle a été dessinée par l'architecte Paul Abadie. Elle contient deux tableaux classés objets historiques :
  - une Adoration des mages attribuée à Pordenone, peintre vénitien élève de Giorgione.
  -une Adoration des bergers attribuée à Ferrari élève de Léonard de Vinci.
- L'église Saint Jacques située sur l'itinéraire de Saint Jacques de Compostelle et dont l'orgue est classé lui aussi monument historique.
- Maison dite La vieille auberge du 15e siècle
- La Galerie Renaissance du 16e siècle
- Un ancien séminaire du 17e-18e siècles

Ces monuments font l'objet d'un contrôle et d'une protection de l'Etat. Toutes modifications de la part du propriétaire doivent être, avant d'être effectuées, soumis à l'accord du préfet.

La ZPPAUP reconnait et indique (avec des points noirs sur la carte) des immeubles d'intérêt architectural. On en trouve 3O en centre ville, notamment la culée de l'ancien pont de Bergerac située sur la place Barbacane. Ces monuments sont soumis aux règlements de la zone de protection1.

Bergerac détient une richesse historique que l'on découvre au sein de la ville, non seulement au travers des différents monuments cités précédemment, mais aussi grâce aux musées :

- Musée du tabac qui retrace l'histoire sociale et culturelle du tabac à travers les âges et les civilisations ainsi que l'histoire de Bergerac, de la Préhistoire jusqu'à la Révolution de 1789.
- Musée du vin et de la batellerie qui, en l'hommage et grâce aux archives tirées de l'activité liée aux ports de Bergerac présente : la tonnellerie (qui eut une place importante dans l'activité de la ville), des maquettes de gabares et les activités viticoles.
- Musée Costi qui, suite à une donation du sculpteur, expose ses œuvres.

L'histoire de Bergerac est riche. Elle a notamment était au cœur de la guerre de Cent-ans et de la guerre de Religion. La ville étant une ancienne plateforme protestante. Le développement de Bergerac s'est surtout fait grâce au vin et à son commerce avec l'Angleterre et la Hollande. Le transit de celui-ci se déroulant en partie sur la Dordogne et via les trois ports de Bergerac. Voici une frise chronologique retraçant des moments importants de l'histoire de Bergerac entre 1255 et 1780 (période d'existence de l'ancien pont) :

Guerre de cent-ans (1337-1453)

16 Janvier 1255
Naissance de la commune de Bergerac. Essor de l'exportation des vins de Bergerac sur le marché Britannique.

1345
Prise de Bergerac par le corps expéditionnaire anglais commandé par le comte de Derby.

1377
Le duc d'Anjou reprend Bergerac et replace la ville dans la mouvance du roi de France.

Après 1435
Bergerac réintègre la mouvance Anglo- gasconne La ville est épuisée par la guerre.

Guerre de religion (1562-1598)

1450
Une dernière fois assiégée, Bergerac réintègre définitivement la mouvance française.

1500
L'économie locale renoue avec la croissance. Un mouvement démographique la remet à un niveau de peuplement égal à celui qu'elle avait avant la Guerre de Cent-ans.

1574
Bergerac devient une puissante place forte Calviniste.

1621
Bergerac se soumet à l'autorité royale, Louis XIII fait occuper la ville et ordonne le démantèlement de ses fortifications.

1650
L'ouverture du marché Hollandais fait entrer la Viticulture et le commerce Bergeracois dans une Période de haute prospérité.

1685
Bergerac subit les drageonnages, les protestants sont contraints à abjurer leur foi .

1760-1780
La chute des exportations de vin vers la Hollande et la perte de privilèges fiscaux installent l'économie marchande de Bergerac dans une situation de crise.

5. Bergerac, future Ville d'Art et d'Histoire ?

La ville espère obtenir le label Ville d'Art et d'Histoire qui représente selon l'adjoint au Maire Fabrice Ruet : « Un choix économique capital, pour capitaliser sur les flux touristiques et devenir la porte d'entrée dans le Périgord ». Elle prépare son dossier de candidature pour 2011. Il demeure en France 137 villes ou pays qui ont obtenu le label (98 villes et 49 pays). Il y en a cinq en Aquitaine dont deux en Dordogne : Périgueux et Sarlat.

Ce label, crée par le ministère de la Culture et de la Communication en 1985, récompense les villes, communes ou pays qui ont une politique d'actions qui visent à protéger, faire connaître et partager leur patrimoine architecturale, naturel ou culturel à leurs habitants et aux touristes. Il est remis aux villes qui s'approprient et se créent une identité en s'appuyant sur leurs passés, mais aussi sur le développement et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Après l'obtention du label, une convention est signée entre les collectivités et le ministère de la Culture et de la Communication. Celle-ci définie des objectifs :

Tout d'abord, mettre en place des actions de connaissance, de conservation, de protection et de valorisation de l'architecture du patrimoine et du paysage. Ceci se traduit notamment par l'existence d'un secteur sauvegardé ou d'une ZPPAUP, de fouilles ou études archéologiques, d'une protection des monuments historiques ou d'actions de mise en valeur du patrimoine et de l'espace urbain.

Ces objectifs doivent être inscrits dans un projet de territoire et de ville global (développement durable, éducation, culture, tourisme…)

Sensibiliser les habitants et notamment les enfants à l'architecture et à l'histoire de la ville. Pour cela, sont mis en place des services éducatifs régis par un animateur de l'architecture et du patrimoine. Celui-ci devra proposer des activités pédagogiques notamment à des élèves de tout âge.

La ville devra être présentée dans un Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIAP) et créer un Service d'Animation de l'Architecture et du Patrimoine avec à sa tête, l'animateur.

La mairie semble mettre toutes ses chances de son côté pour obtenir le label car la ville a déjà mis en place des démarches qui répondent aux objectifs demandés par le ministère de la Culture et de la Communication:

- Elle détient une ZPPAUP.
- Elle a promulgué une fouille archéologique, à laquelle ont participé une dizaines de jeunes d'une classe-relais, sur les vestiges de l'ancien pont de Bergerac, situés sur la place Barbacane. L'objectif étant, d'en connaître un peu plus sur l'histoire de l'ancien pont et de Bergerac, et de faire s'intégrer des jeunes en difficultés. Les résultats de la fouille ont été présentés au musée du vin et de la batellerie. Le dernier étage est consacré à l'histoire de l'ancien pont.

Figure 6 Photo du Musée du vin et de la batellerie prise par P.Ronan

- A ce titre le musée a été renommé CIAP.
- Le musée du tabac propose des services éducatifs aux enseignants de classes, de maternelle jusqu'au lycée. Ils sont constitués d'ateliers/visites pédagogiques qui présentent la ville et son patrimoine au travers de plusieurs thèmes notamment la batellerie, les beaux-arts et la ville même (fait découvrir les traces du Moyen-âge dans le vieux Bergerac) aux jeunes publics.

II. DIAGNOSTIC DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD

1. Diagnostic de la Place Barbacane

Localisation de la place et du square

La place Barbacane se situe dans le quartier de la Madeleine, en contrebas du vieux pont, sur la rive gauche de la Dordogne. Celle-ci supporte la culée de l'ancien pont de Bergerac détruit en 1783. Il sera reconstruit en 1825 à côté, pour former l'actuel pont de Bergerac appelé « le Vieux Pont ».

Un square, nommé square Michel Guichard, jouxte la place ainsi que les berges de la Dordogne, situées environ neuf mètres plus bas. Le camping municipal « la Pelouse » se situe environ à 240 m à l'Ouest du square.

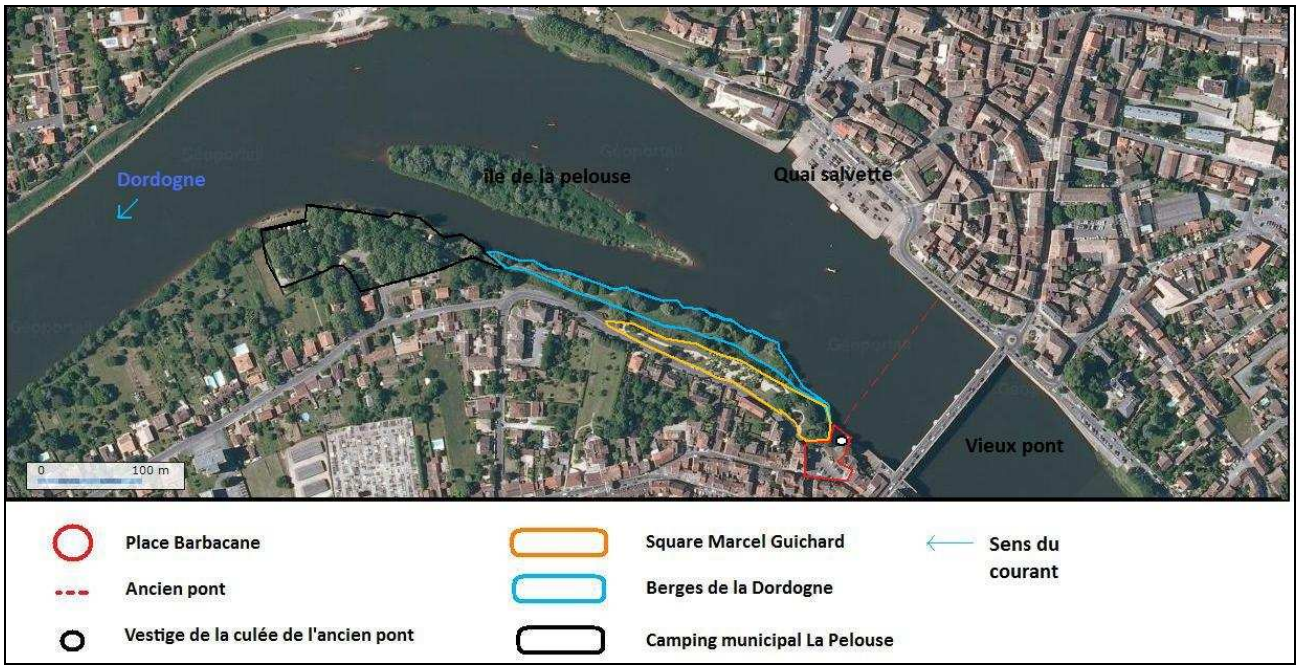

Figure 7 Localisation de la place Barbacane et du square Guichard, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr

La place, le square et les berges appartiennent à la zone de protection 2 (qui concerne la Dordogne et ses rives) du plan de la ZPPAUP. Quelques règles concernant cette zone :

- Les deux ponts, celui du 19^{e} siècle et les vestiges du pont médiéval seront conservés et entretenus.
- conserver, entretenir et mettre en valeur tous les espaces aménagés en lien avec l'activité portuaire ou avec la rivière : port, embarcadères, lavoirs, quais, ponts, trace de gué, chemin, ...

- préserver l'espace naturel en bord de rivière sans créer de nouvel aménagement bâti en amont et en aval des ponts, promenades de l'Alba, Pierre Loti et de la Pelouse, à l'exclusion des ouvrages liés à l'exploitation du camping municipal et de la base nautique existante.
- établir des règles de constructibilité permettant de conserver l'ambiance presque rurale de ces promenades.

La culée de l'ancien pont est elle, soumise aux règles de protection de la Zone 1 concernant le centre ancien.

D'autre part, ces espaces sont situés en zone inondable. La mairie, à ce titre, dispose d'un Plan de Prévision des Risques d'Inondation (PPRI) qui définit trois zones concernées par les risques d'inondation :

1. Une Zone rouge estimée très exposée et inconstructible. Les berges de la Dordogne et le camping en font partie.
2. Une Zone bleu foncé estimée exposée mais à enjeux économiques forts pour la commune. La construction y est admise pour des opérations structurantes, sous conditions en particulier de respect de l'emprise au sol des bâtiments. La place et le square font partie de cette zone.
3. Une Zone bleu exposée à des risques moindres permettant la mise en œuvre de mesures de prévention.

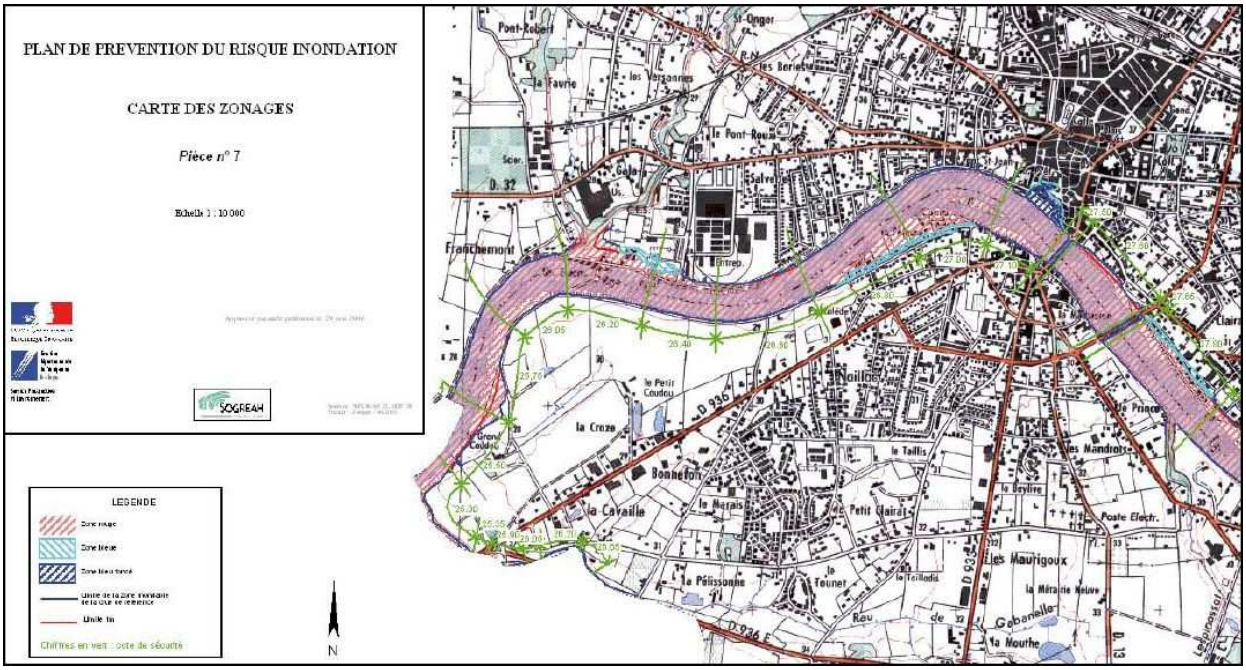

Figure 8 PPRI de Bergerac,
source : www.ville-bergerac.com/eva/IMG/pdf/PPRI_Zonage_Bergerac.pdf

Enfin, la Dordogne est une zone Natura 2000 et l'île de la Pelouse située en face du camping est agrée réserve naturelle.

Présentation de la place Barbacane

Elle peut être séparée en trois parties distinctes qui cohabitent sur un même lieu :

1) Une zone de stationnement pour voitures (parking) de 34 places, dont une pour handicapés.
2) Le bâti avec 11 maisons autour de la place.
3) Enfin, la culée de l'ancien pont située en bord de Dordogne.

Figure 9 Photo de la place Barbacane prise par P.Ronan

Bien sûr, la place est en contact direct (visuel et historique) avec la Dordogne et son patrimoine naturel. On voit bien sur cette photo de face, prise depuis le quai Salvette, l'emprise de la nature sauvage (ronces, buisson, sapins..) sur les berges, qui semble étouffer l'espace et s'opposer au patrimoine plutôt minéral et rocheux de la place.

La place offre une très bonne vue sur Bergerac et son quai. Elle reste une entrée visuelle pour les touristes qui n'est pas exploitée à cause du grillage disposé autour de la culée, suite aux fouilles effectuées, qui empêche son accès aux piétons.

Figure 10 Photomontage de la place Barbacane à partir de photos réalisées par P.Ronan, réalisation avec Power Point 2007

La partie stationnement est prédominante sur la place : elle occupe environ 2500 m^2 et 70% des personnes interrogées considèrent que la place Barbacane représente avant tout un simple parking. Au détriment par exemple, d'un lieu chargé d'histoire, image et représentation qu'ont 25 % des gens interrogés.

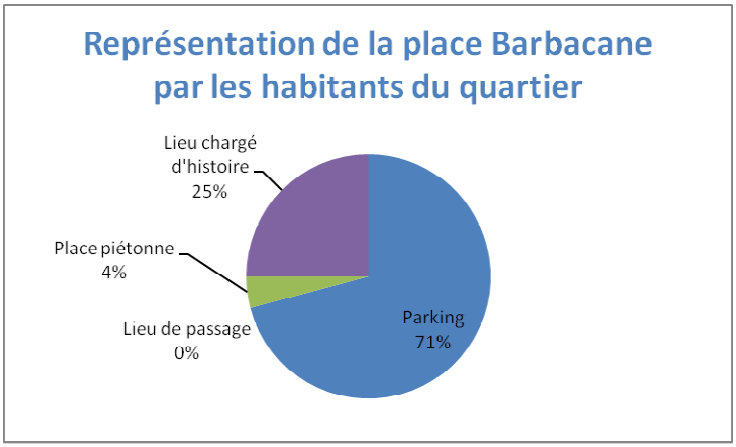

Figure 11 Diagramme indiquant la représentation de la place vue par les habitants, source : questionnaire réalisé par P.Ronan

Or, celle-ci possède un patrimoine bâti ancien et historique :

- Des maisons à pans de bois et en encorbellement ainsi que des rues étroites qui sont des traces du Moyen-âge.
- La culée de l'ancien pont datant du 13^{e} siècle, qui montre que cet espace était à l'époque la principale entrée de la ville.

Maintenant la place se résume donc à un parking qui annihile complètement la valeur patrimoniale et historique de ce lieu.

Accessibilité

La place est un peu isolée. Elle est en contrebas d'environ 3m par rapport au pont, on ne la voit donc pas bien lorsque l'on traverse celui-ci en voiture. De plus, son accès n'est pas évident : Il faut tourner à droite juste avant le rond point de la madeleine pour la rejoindre par la rue Lacapelle qui est à sens unique (voir figure 11). La rue Barbacane est bloquée au niveau de la rue Fénelon.
La place est donc difficile d'accès pour les voitures, pourtant, celle-ci l'occupent pleinement pour stationner. En effet le taux de remplissage de voiture de la place est de 92,6%.
Les voitures se garent aussi le long du square Guichard. On en trouve en moyenne 22.

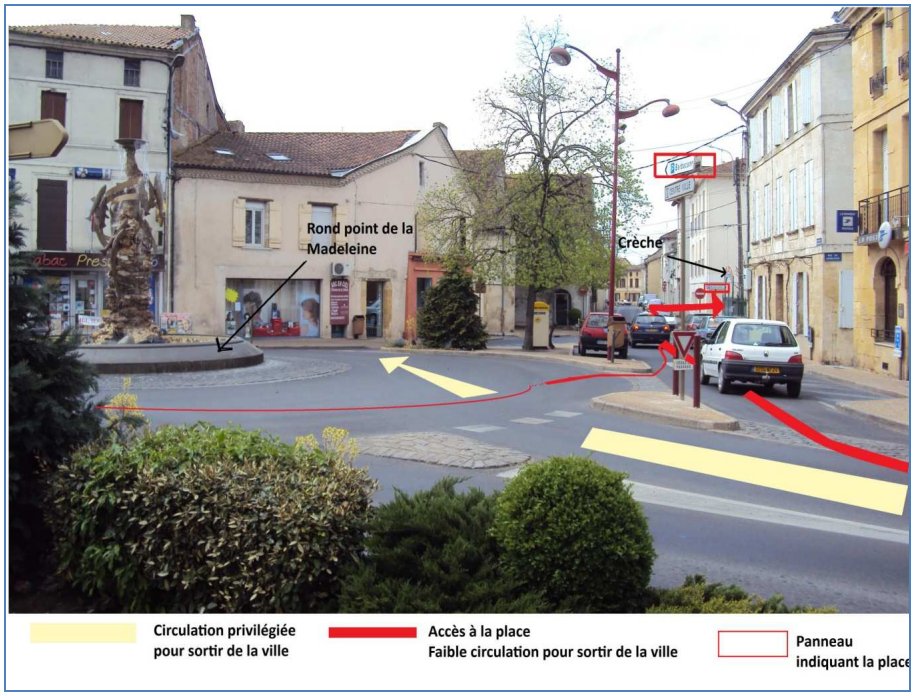

Figure 12 Schéma montrant l'accès aux voitures à la place Barbacane, réalisation P.Ronan avec Paint, source : une de ses photos

Circulation

La place peut être traversée par les voitures, mais il n'y a pas un gros trafic à cause des difficultés d'accessibilité à celle-ci.

Celles qui la traversent, viennent, soit du centre de ville et vont vers le Sud-ouest (zone commerciale) ou vers l'extérieur de la ville, en rejoignant la route de Bordeaux (flèche rouge sur la figure 12). Cette circulation se déroule surtout vers 17-18h à l'heure de débauche. (Malgré tout, pour rejoindre la périphérie du Sud et Sud-ouest de la ville, les gens traversent majoritairement le rond point de la Madeleine et longent l'avenue Doumer (flèches vertes sur la figure 12).

Soit, ce sont les gens qui viennent de l'extérieur de la ville, par la route de Bordeaux et l'avenue de Gaulle, et se garent sur la place Barbacane proche de leur lieu de travail (flèche bleue sur la figure 12). Cette circulation se déroule surtout le matin à l'heure d'embauche.

On retrouve aussi des voitures qui viennent stationner vers 17-18 heures sur la place, pour chercher leurs enfants laissés à la crèche située à côté.

Les gens se dirigeant vers le camping traversent aussi la place, mais en cette saison celui-ci abrite des gens qui sont de passage à Bergerac et qui restent une ou deux nuits. Bien sûr, les personnes qui habitent la place ou à côté, circulent et stationnent régulièrement sur celle-ci. Par exemple, ceux qui habitent ou travaillent dans la rue st Michel doivent la traverser, en provenant de la rue quai de la Pelouse, pour se garer dans cette rue car celle-ci est à sens unique (flèche noir sur figure 12).

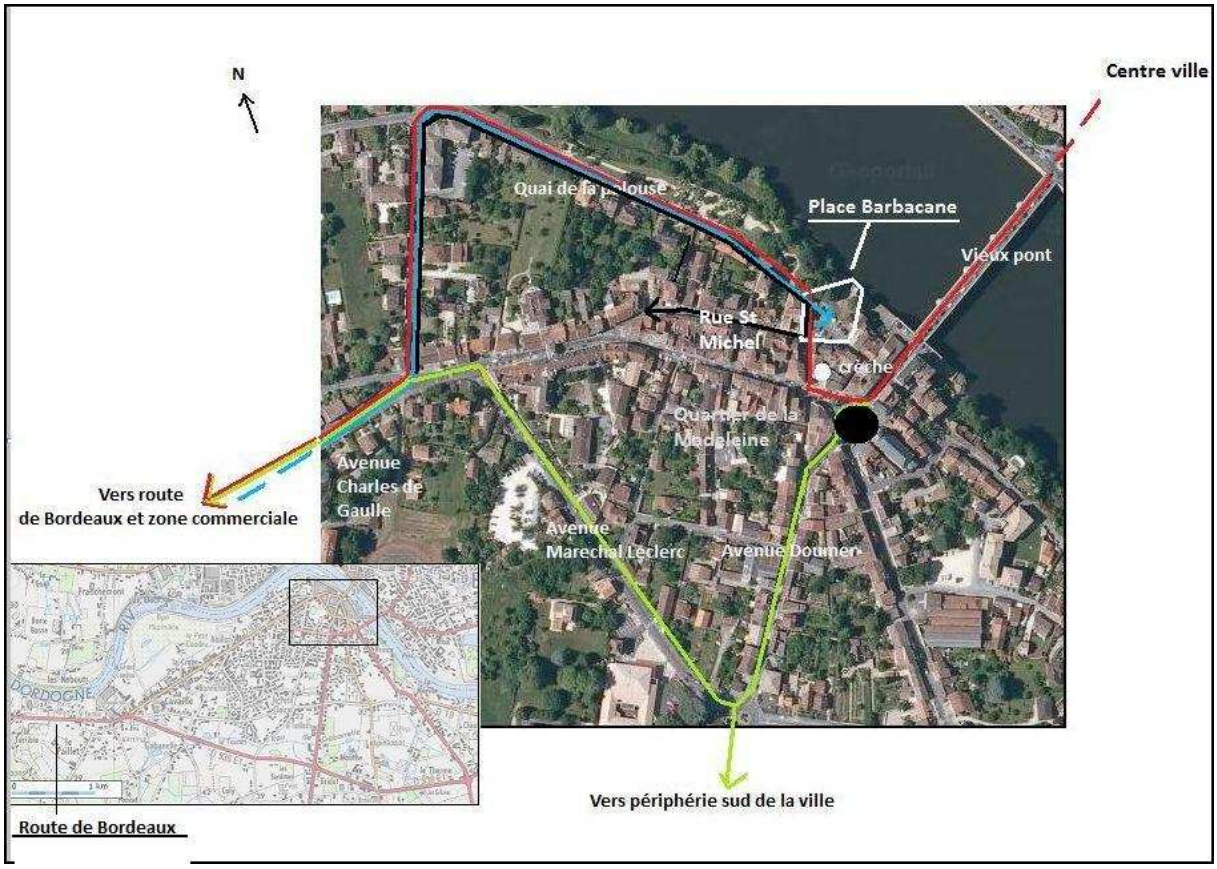

Figure 13 Schéma de la circulation au niveau de la place Barbacane, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr

Usage et fonction

Elle remplit principalement une fonction de parking durant l'année. Mais la place, occasionnellement, est un lieu où se déroulent des activités culturelles et de loisir. On y retrouve chaque année un vide grenier. L'été, une troupe de théâtre ambulant y fait des représentations. Des concerts ont lieu durant la fête de la musique. Elle recevait aussi un cinéma en plein air organisé par l'association du quartier.

Enfin, elle a servi de vitrine pour la Journée du patrimoine en septembre 2009. Durant cette journée le Maire, son adjoint à l'urbanisme F.Ruet ainsi que Yann Laborie archéologue et conservateur au musée du Tabac, ont présenté le résultat des fouilles archéologiques effectuées, l'histoire de Bergerac au travers de son ancien pont et le plan lumière 2010 qui vise à illuminer le centre, les quais et le Vieux Pont. La journée s'est terminée par un repas sur la place et la mise en lumière des arches du pont et de la culée.

La mairie semble donc avoir choisi la place Barbacane comme représentative de son patrimoine. Au travers de cette journée et des fouilles, la place parait comme un atout et un argument fort pour l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire. De plus, elle a demandé à son bureau d'étude interne dirigé par M.Beguerie d'effectuer un projet d'aménagement de celle-ci, ainsi que du square.

Histoire du quartier, de la place et du pont

Le quartier de la Madeleine représente les anciens faubourgs de la ville. Son origine est étroitement liée à l'édification de l'ancien pont que firent lancer les seigneurs de Bergerac à la fin du XII^{ème} siècle ou au début du XIII^{ème}. L'activité générée par cet ouvrage entraîna un premier regroupement d'habitations à son débouché, puis à l'établissement d'un lieu de culte qui se transforma en chef-lieu de paroisse. On y fonda, pour accueillir les pèlerins et voyageurs, un hôpital en 1382. Ce faubourg trouva aussi son développement dans la possibilité qu'offraient les atterrissements de graviers (2 et 3 sur la figure 13) qui bordaient la rive gauche (au pied de la place Barbacane), de charger et décharger les embarcations qui fréquentaient la rivière. Ces atterrissements faisaient donc office de port. On y accédait depuis la place Barbacane grâce à une rampe (1 sur figure 13). Elle servait à remonter les marchandises des bateaux (notamment du sel) depuis le port vers la place, puis la ville en traversant le pont.

Figure 14 Photo d'un plan de l'ancien port de la Madeleine prise par P.Ronan, source : panneau d'indication près de la fontaine Fonsivade à Bergerac

Plus tard, au 19^{e} siècle, la rampe permettait aux femmes d'aller laver le linge dans la Dordogne.

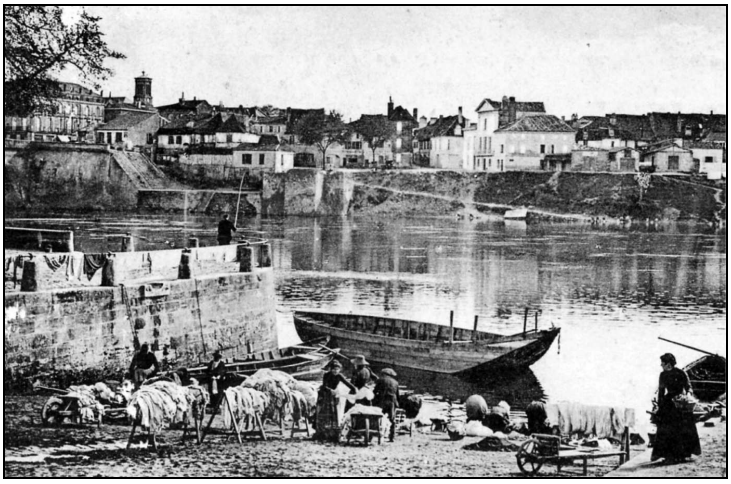

Figure 15 Vieille photo du quai Salvette et de la rampe, située au Musée du vin et de la batellerie, source : M.Beguerie

Isolé de la ville par la Dordogne, ce quartier populaire et actif, rattaché à la ville en 1530, se forgea une identité propre. A tel point que les habitants ont eu à de nombreuses reprises et jusqu' à des dates tardives, le désir de se former en communauté autonome.

Aujourd'hui, le quartier fait partie du centre ville de Bergerac ou cœur historique, mais il reste isolé de celui-ci par la Dordogne et aussi par le pont qui n'est pas agréable et sécuritaire à traverser, ni pour les piétons ni pour les vélos. En effet, il y a beaucoup de circulations pendulaires et les trottoirs sont étroits, à tel point que trois personnes (deux adultes et un enfant) ne peuvent pas se croiser sur le même trottoir sans qu'une personne marche sur la route.

Figure 16 Photo d'un panneau signalétique prise par P.Ronan

Le quartier garde une identité forte, l'atmosphère n'y est pas la même qu'en centre ville et les rives sont plus sauvages. Il y a une association de la Madeleine qui organise des activités au sein du quartier : repas sur le pont, vide grenier, cinéma en plein air et aussi une dégustation de vin produit par les quelques pieds de vignes plantés par les habitants du quartier. Le quartier possède de nombreux services et commerces : poste, médecin, cabinet psychiatrique, bar, presse, pharmacie, salle municipale, camping, toilettage, boucherie, boulangerie…

L'histoire de la place est-elle aussi fortement liée à celle de l'ancien pont. Comme l'indique son nom, celle-ci était auparavant le support d'une barbacane qui protégeait l'accès au pont et à la ville. Elle disposait aussi d'une rampe, pensée par l'architecte Lacroix et construite en 1688, qui permettait l'accès à l'aire portuaire située sur l'atterrissement de gravas. La place était donc une plateforme au sein de laquelle se déroulait de nombreux trafics: de marchandises, de voitures et d'hommes du port vers la ville et vers le quartier de la Madeleine.

Figure 17 Photo de la maquette du pont et de la rampe prise par P.Ronan au Musée du vin et de la batellerie

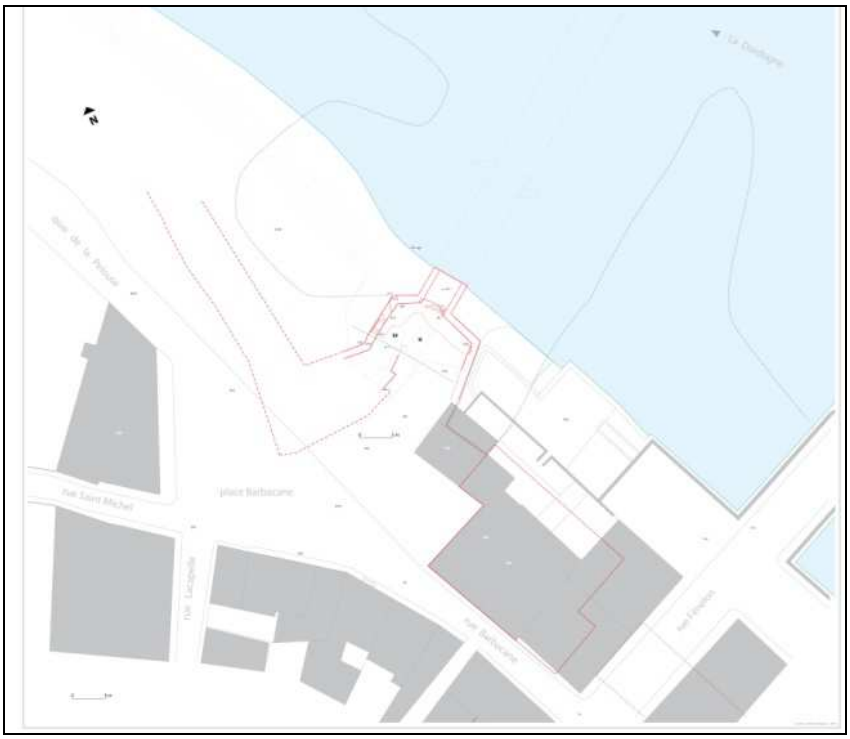

Figure 18 Plan de la rampe réalisé par Yann Laborie, source : M.Beguerie

L'ancien pont est donc le moteur de l'histoire de la place et du quartier. Celui-ci a été construit vers 1200 et a été détruit en 1783. Il était fait en bois et en pierre. Durant 6 siècles après sa construction, Bergerac était le seul endroit où l'on pouvait traverser la Dordogne sur un pont. Au cours de ces 600 années environs, ce pont a traversé deux guerres : la guerre de Cent-ans et la guerre des religions et a subi de nombreuses réparations. Une maquette de celui-ci est présente au dernier étage du musée du vin et de la batellerie. Cet étage retrace l'histoire du pont, il se nomme « D'une rive à l'autre. Franchir la Dordogne à Bergerac » :

Figure 19 Photo de la maquette de l'ancien pont de Bergerac prise par P.Ronan au Musée du vin et de la Batellerie

Voici une frise historique illustrant l'histoire de ce pont :

Suite à la destruction du pont un bac a été mis en place pour faire traverser des gens et des animaux. Il rejoignait le port de Pardite et le bas de la rampe de la place Barbacane. Le bac faisait en moyenne une cinquantaine d'aller-retour par jour, ce qui correspond à environ 2000 personnes, 200 bestiaux et 30 charrettes transportés.

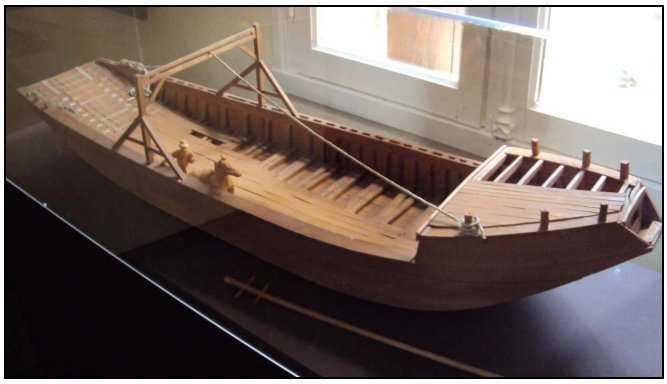

Figure 20 Photo d'une maquette du bac prise par P.Ronan au Musée du vin et de la batellerie

Bergerac a vécu 42 ans sans pont puisqu'il fallut attendre 1825 pour qu'un nouveau soit construit. Celui-ci fut installé à côté et 3 mètres en hauteur de la place Barbacane. Dorénavant excentrée et isolée du pont celle-ci a vu son statut d'entrée de ville disparaître. Aussi, la construction du quai Salvette, monopolisant l'activité portuaire rive droite, fit perdre une grande partie du trafic et de l'activité sur la place. On voit bien sur ce dessin de 1854 de Bergerac vu depuis la rive gauche, comment la place est désertée, seul demeure une chèvre sur la culée de l'ancien pont…

Figure 21 Photo d'un dessin de Bergerac au XIX siècle prise par P.Ronan au musée du vin et de la batellerie

2. Le square Marcel Guichard et les berges de la Dordogne

Le square est situé à côté de la place Barbacane, le long de la rue quai de la Pelouse. Il est en longueur et a une forme de croissant (210m de long et 20m au maximum de large) et suit la Dordogne sur laquelle il offre une bonne vue selon 85% des personnes interrogées. Ce square est un endroit agréable et reposant pour 85% des personnes interrogées. Il est assez fleuri et naturel car on y trouve de l'herbe et beaucoup d'arbres. Les gens s'y rendent pour se détendre avec leurs enfants et pour promener leurs chiens.

Figure 22 Photomontage du square à partir de photos prises par P.Ronan, réalisation avec Power Point 2007

Il y a de nombreux bancs mais pas de jeux pour enfants et une seule table. L'usage des vélos n'est ni facilité, ni mis en avant dans cet espace. Ils sont interdits de passage dans le square, réservé aux piétons et aux animaux. Il n'y a pas de piste cyclable clairement définie sur la rue quai de la Pelouse, malgré la présence de marquage au sol l'indiquant aux bouts de la rue qui longe le square (cette rue ne présente pas non plus de trottoir). L'espace centrale du square est constitué de quatres rangées d'arbres et d'une zone centrales fleuries. Il y a de nombreux bancs et l'accès aux berges Dordogne est barrée par une haie et une barrière en bois. Cet espace peu paraître trop géométrique avec ces alignements d'arbres.

Le square donne accès aux berges situées 9 mètres plus bas par l'intermédiaire d'un chemin qui rappelle l'ancienne rampe. Ce chemin est assez discret et naturel.

Figure 23 Photo du chemin naturel conduisant aux berges prise par P.Ronan

Les berges sont très naturelles et sauvages : il n'y a aucun aménagement fait par l'homme présent, si ce n'est une belle fontaine qui servait de lavoir.

Figure 24 Photo de la fontaine situé sur berge prise par P.Ronan

On trouve des saules pleureurs qui ont leurs pieds dans la Dordogne. Ces berges sont isolées du square par un dénivelé d'environ neuf mètres qui forme une sorte de mur de roches, d'herbes et d'orties laissé au naturel.

Figure 25 Photos des berges prise par P.Ronan

Au bout, on peut rejoindre le camping mais la Dordogne peut déborder et boucher le passage.

Prés de la fontaine, on retrouve 50 m en face sur la Dordogne, le bout de l'île de la Pelouse, agrée réserve naturelle, ce qui accentue l'aspect sauvage et naturel du lieu. A ce niveau on peut remonter jusqu'au square par l'intermédiaire de deux chemins ou sentier.

III. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX DE L'AMENAGEMENT

1. La place Barbacane

Comme la plupart des places de France, elle a été monopolisée par la voiture et elle ne remplit principalement qu'une fonction de parking. Pourtant, elle dispose d'un patrimoine historique et d'une histoire riche. Celui-ci n'est pas mis en valeur et reste en arrière plan, notamment la culée de l'ancien pont qui est aujourd'hui inaccessible, alors qu'elle pourrait offrir une bonne vue sur la Dordogne et Bergerac. Aussi, la place a été la principale entrée de la ville de 1200 à 1783 et une plateforme supportant un fort trafic grâce à l'activité portuaire qui existait rive gauche, et la présence du pont durant cette période.

Elle a perdu le titre d'entrée de ville au moment de sa destruction et de sa reconstruction en 1825 en marge de la place. De plus, la fin de l'activité portuaire rive gauche lui a fait perdre tout lien avec une activité attractive et économique pour la ville.

L'objectif serait de lui redonner une attractivité (autre qu'un simple parking) et son ancien statut d'entrée de la ville. Enfin, il faut mettre en avant son patrimoine, la place étant une des vitrines de la ville pour l'obtention du label ville d'art et d'histoire.

Il demeure aussi un problème d'accessibilité à la place pour les voitures, les vélos et les piétons. Celle-ci est isolée du centre ville, par la Dordogne, un pont non sécuritaire, un dénivelé vis à vis du pont, un manque de signalisation…

Il faudrait essayer de rapprocher et relier cette place et le quartier au centre ville.

2. Le square Michel Guichard

Le square est un endroit agréable car très enherbé, fleuri et offre une bonne vue sur la Dordogne. Il remplit une fonction de détente et de loisir pour les passants et les gens du camping. Les berges situées en contrebas sont un espace naturel et sauvage non aménagé par l'homme, car soumis aux risques d'inondations. Seulement, il demeure un espace hors d'atteinte non exploité : une partie du « mur » naturel formé par la pente entre les berges et le square.

Cet espace profite d'un environnement naturel remarquable qu'il faudrait exploiter.

3. Circulation douce et touristique

La place et le square ne disposent pas de piste cyclable. Pourtant, il y a la possibilité de créer à partir du centre ville, et notamment de la place Barbacane, un circuit et une balade à vélo le long de la Dordogne. Il existe déjà une voie cyclable et piétonne, rive droite, appelée promenade du Barrage qui rejoint le parc public de Pombonne qui dispose d'un lac et d'une zone de baignade.

Figure 26 Plan de l'itinéraire cyclable vieux port-parc de Pombonne, source : www.bergerac-tourisme.com/IMG/pdf/Pombonne-velo.pdf

On trouve aussi une voie cyclable en aval de Bergerac, rive gauche, promenade Jean Dalba, mais celle-ci ne rejoint pas le centre ville et notamment la place Barbacane. Par contre, elle débouche sur une plage de sables et de graviers appelée la plage du Grand Caudou qui est un endroit très agréable, de loisir et de détente l'été. Malheureusement la baignade n'y est pas autorisée car l'eau est trop polluée.

Figure 27 Photo de la plage du Grand Caudou prise par P.Ronan

Aussi, contrairement à la rive droite, il demeure l'ancien chemin de halage, rive gauche, qui part du camping et qui rejoint la voie cyclable. Celui-ci est un sentier sur berge très sauvage et naturel qui n'est pas aménagé. On peut seulement le traverser à pied. Il est coupé des berges et du square par le camping.

Figure 28 Photo de l'ancien chemin de halage, rive gauche, prise par P.Ronan

Figure 29 Plan décrivant le parcours du chemin halage, rive gauche, source : panneau signalétique à la fontaine Fonsivade

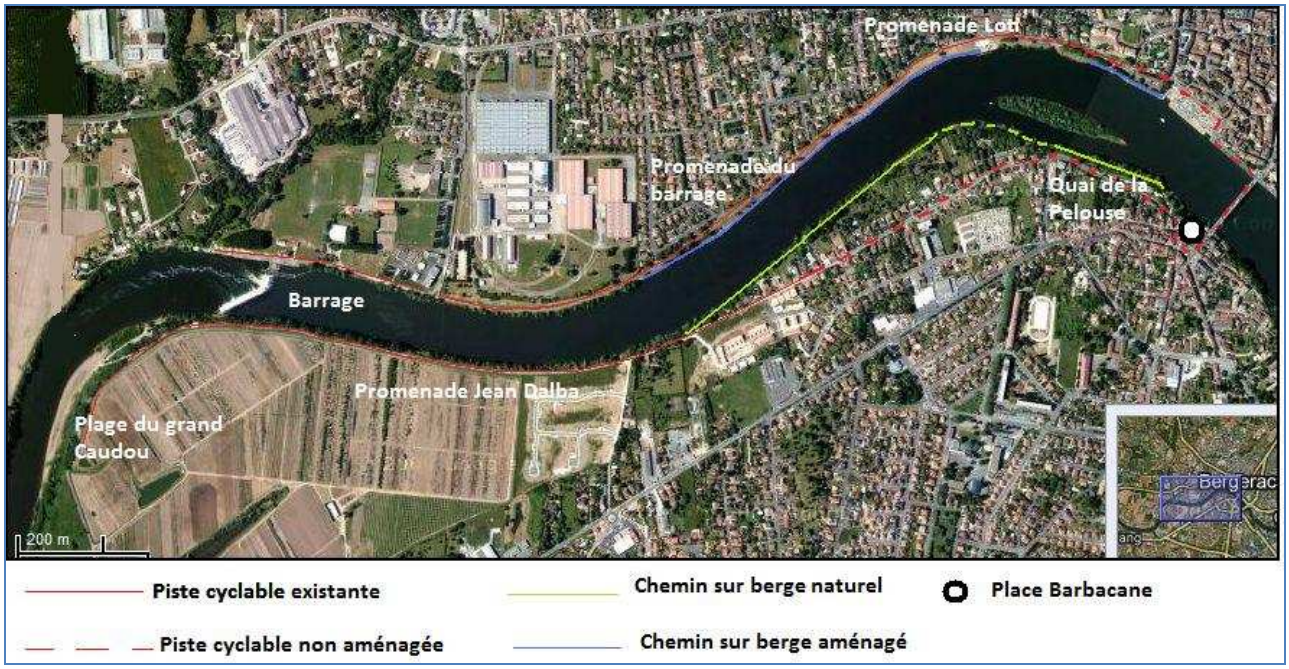

Figure 30 Schéma des pistes cyclables et des chemins sur berges le long de la Dordogne, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr

On voit bien à travers les photos que la Dordogne, ses rives et sa plage, forment un espace naturel qui, grâce aux pistes cyclables et voies piétonnes qui le rendent accessible, permet la détente et les loisirs. Cet espace participe au potentiel touristique de Bergerac.

Seulement, si la rive droite est bien aménagée et met en valeur ce patrimoine en le rendant accessible aux piétons et vélos (promenade du barrage et Loti), en revanche la rive gauche l'est moins, notamment au niveau de la rue du quai de la Pelouse, laissant l'espace globalement plus sauvage et naturel.

Aussi, le réseau de piste cyclable n'est pas continu et lié. En particulier, les deux promenades ne rejoignent pas le centre ville, notamment le quai Salvette (rive droite) et la place Barbacane (rive gauche). D'autre part, le Vieux Pont n'étant pas cyclable crée une rupture entre ces dernières. Il rend moins accessible la plage du grand Caudou à la ville, contrairement au parc de Pombonne, pourtant plus éloigné.

Bergerac dispose d'un atout touristique au sein de la Dordogne et de ses rives. Seulement, elle ne l'exploite et ne le met en valeur que partiellement, en ne disposant pas de piste cyclable au niveau du centre ville, le long de la Dordogne (Quai de la Pelouse, quai Salvette, Vieux Pont, place Barbacane).

Il faut donc prolonger les voies existantes jusqu'au centre ville et notamment jusqu'à la place Barbacane. Si possible, il faudrait relier les deux pistes séparées par la Dordogne et par un pont qui est non cyclable.

4. Récapitulatif des enjeux

	PROBLEMES	ENJEUX
PLACE BARBACANE	La place est un simple parking.	**Mettre en valeur son patrimoine bâti pour qu'elle soit un argument fort en vue de l'obtention du label ville d'art et d'histoire en 2011.** **Rendre la place attractive et plus facile d'accès.** **Lui redonner son statut d'entrée de ville.**
	Elle a perdu son statut d'entrée de ville. Elle n'est plus liée à une activité attractive qu'engendraient l'ancien port et l'ancien pont.	
	Son patrimoine bâti n'est pas mis en valeur.	
	Elle est isolée du centre ville tout comme le quartier de la Madeleine.	
SQUARE	Le square ne dispose pas de jeux pour enfants, de table et n'est pas cyclable.	**Donner plus de place aux loisirs dans le square.** **Exploiter le dénivelé et aménager les chemins laissés aux naturels.**
	Le dénivelé et les chemins qui relient le square aux berges sont laissés aux naturels.	
BERGERAC	Bergerac possède des pistes cyclables le long de la Dordogne. Elles rejoignent aussi des espaces naturels touristiques (le lac de Pombonne et la plage du grand Caudou) mais elles ne sont pas reliées entre elles et ne rejoignent pas la place et le centre ville.	**Relier les pistes à la place.**

IV. PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD .

1. Création d'une passerelle piétonne qui rejoint les deux rives de la Dordogne au niveau du square Guichard

Pour répondre aux enjeux de désenclaver la place et le quartier de la Madeleine et de les relier au centre ville de Bergerac, mon projet s'articule autour d'une passerelle piétonne et cyclable qui rejoindrait les deux rives de la Dordogne entre le square et le camping.

Figure 31 Schéma de la localisation de la passerelle, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr

Cette passerelle permettrait aussi de relier les pistes cyclables et les deux promenades jusqu'alors séparées par la Dordogne et par un pont qui n'est pas agréable à traverser pour les piétons et les vélos. Elle rendrait plus accessible la place Barbacane, le camping et plus généralement la rive gauche, aux habitants et aux touristes situés de l'autre côté de la Dordogne en centre ville.

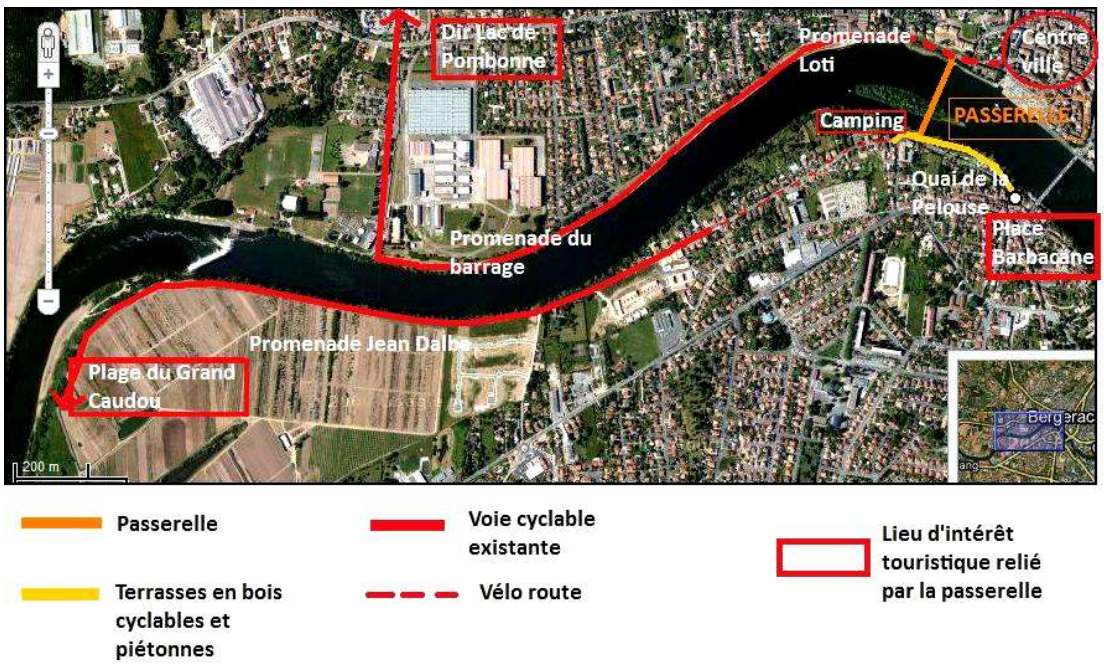

Figure 32 Schéma du circuit cyclable crée le long de la Dordogne, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.googlemap.fr

Localisation de la passerelle

Ce pont est localisé à cet endroit car c'est ici qu'on retrouve une altitude la plus élevée au niveau des rives (29m60 rive gauche et 29m15 rive droite), ce qui permettra de le faire suffisamment haut pour que les gabares puissent passer en dessous. D'autre part, il sera situé juste à côté du camping et en bout des deux promenades : Dalba et Loti. Elles seront ainsi reliées et l'accès au centre ville pour les gens du camping sera facilité. Ainsi, les usagers pourront profiter aussi bien des deux rives à pieds ou à vélo. On pourra se rendre plus facilement, en traversant la passerelle, à la plage du Grand Caudou à vélo depuis le centre ville, en passant majoritairement sur des pistes et voies cyclables.

Enfin, celle-ci traverserait l'île de la Pelouse permettant d'installer, si possible et sous l'accord du Maire, un pylône sur celle-ci car l'île est une réserve naturelle, permettant d'économiser de l'argent pour sa construction.

Composition de la passerelle

Elle est haubanée, avec deux pylônes. Sa portée est de 218 mètres. Le tablier est environ à 12 mètres au dessus de l'eau, laissant la place aux gabares de traverser le pont (leurs hauteurs étant d'environ 10 mètres). Il est en acier avec un plancher en bois (chêne). Les barrières sont à la fois en bois et en Inox.

D'après mes calculs de forces effectués (voir annexes), le diamètre des câbles est de 6 centimètres et il faudrait un poids d'environ 2,5 millions de Newton (soit 250 tonnes) sur une moitié de tablier située entre deux câbles pour qu'un d'eux puissent rompre.

La hauteur des pylônes est calculée pour que l'angle formé entre le tablier et les câble (noté a) soit supérieur à 30°. Dans ce cas là, la force de tension T exercée sur le câble pour tenir le poids du tablier P est inférieur à celui-ci (T=P /2*sin(a)). On diminue ainsi les forces subies par les câbles et donc leurs diamètres.

Un des pylônes est situé environ à 40 mètres au-dessus du tablier, l'autre à 23 mètres. Ne sachant pas s'il était possible de construire un pylône sur l'île, malgré une demande auprès du Maire et des services techniques, j'ai réalisé deux ponts différents : l'un avec ses deux pylônes sur l'eau, l'autre avec l'un d'eux sur l'île.

A titre indicatif, Monsieur Autissier, directeur de la division rénovation d'ouvrage d'art à Baudin Chateauneuf, considère cette passerelle réaliste et réalisable.

La passerelle ressemble à un bateau géant :

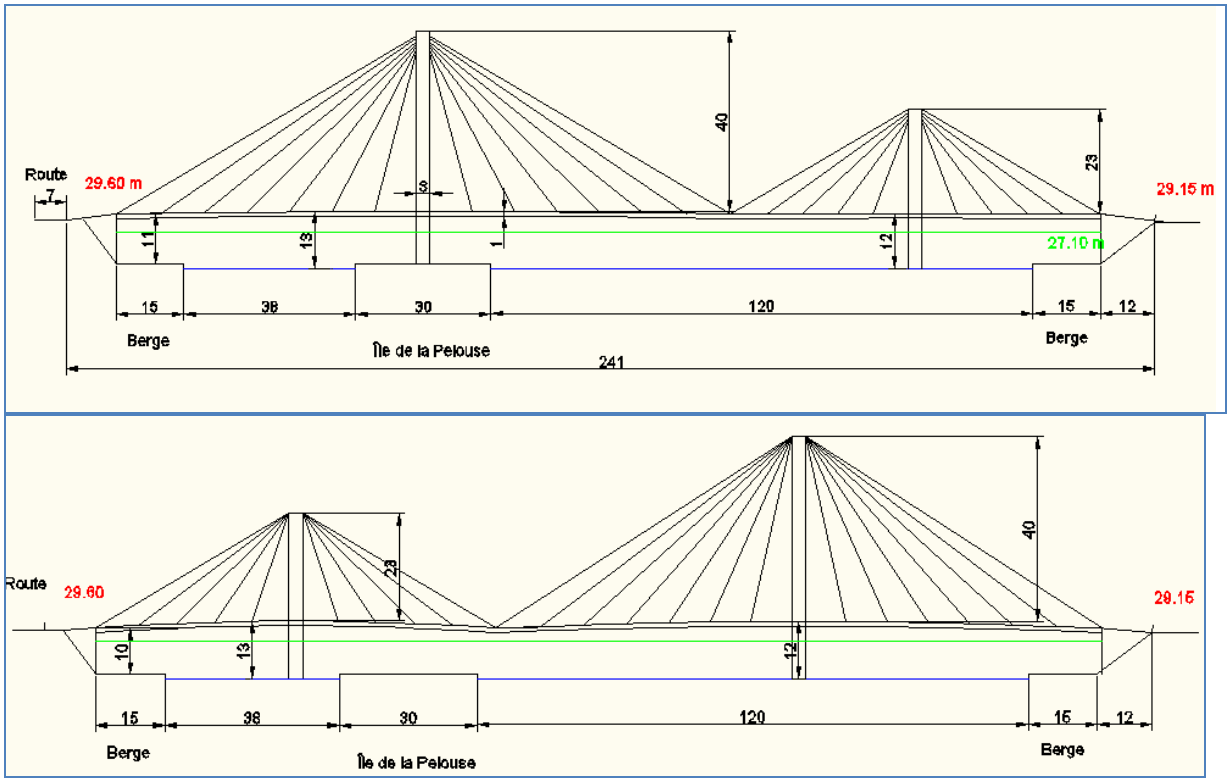

Figure 33 Coupes longitudinales des deux passerelles, réalisées par P.Ronan avec Autocad 2010

Les chiffres rouges correspondent à l'altitude et la ligne verte à la côte de référence correspondant à la crue centennale. Voici le pont en coupe transversale :

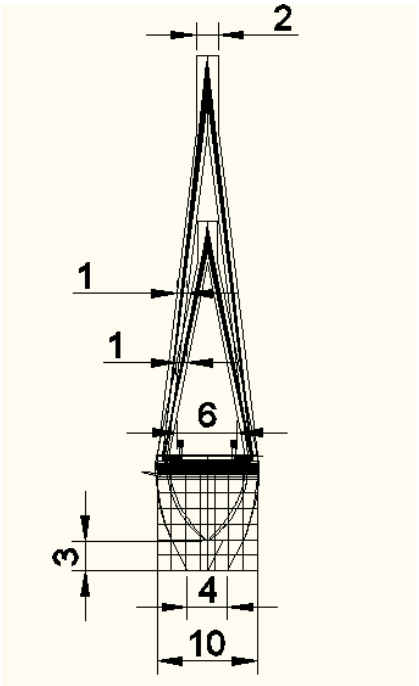

Figure 34 Coupe transversale d'une passerelle, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010

Les grilles correspondent à la représentation de la culée et de la rive.

Voici la passerelle modélisée en 3 dimensions et quelques photomontages :

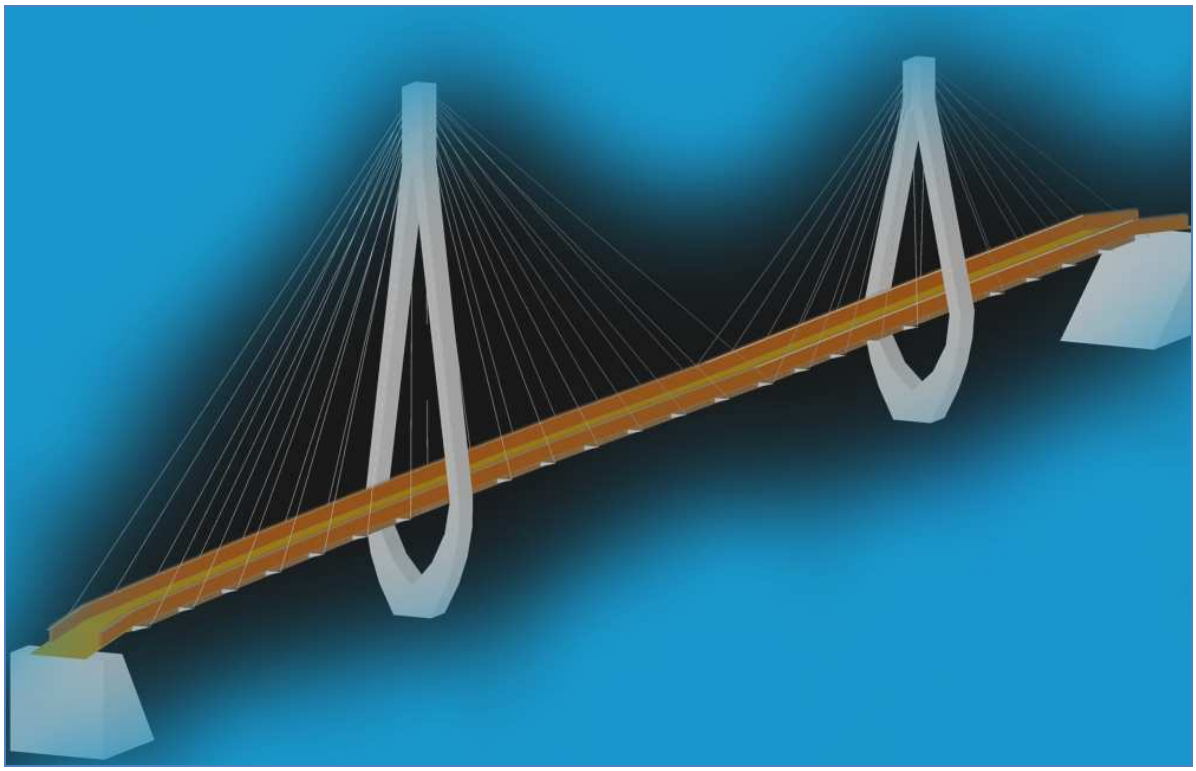

Figure 35 Rendu en 3 dimensions de la première passerelle, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010

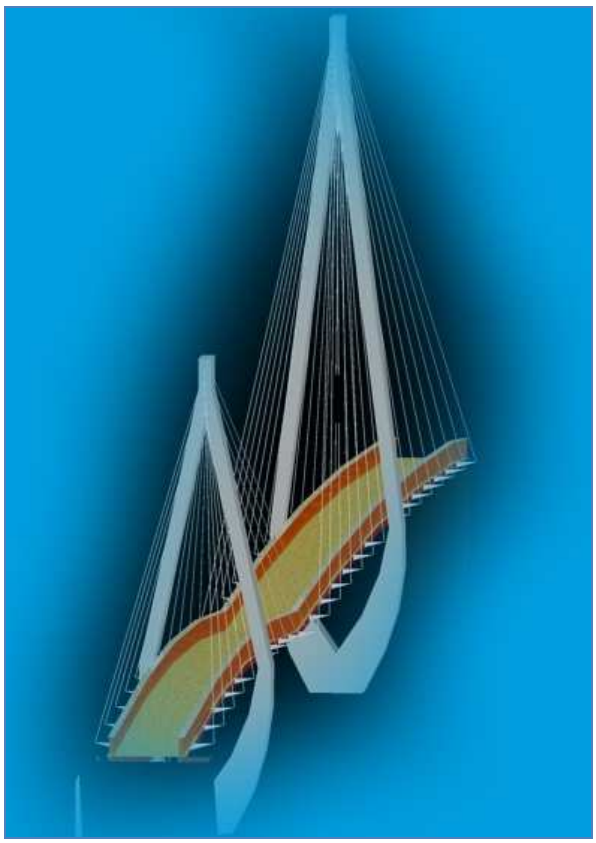

Figure 36 Rendu 3 dimensions de la deuxième passerelle, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010

Figure 37 Photomontage de la première passerelle, réalisé par P.Ronan avec Photoshop

Figure 38 Photomontage de la deuxième passerelle, réalisé par P.Ronan avec Photoshop

Ce pont est finalement un clin d'œil à l'histoire. En effet, le premier pont construit fit vivre la place Barbacane, puis sa destruction et la construction du vieux pont de Bergerac juste à côté, lui a fait perdre toute activité.

Ce dernier pont vise à redonner un attrait et une accessibilité à la place Barbacane, au square et au quartier de la Madeleine.

Bien sûr, il est un investissement trop lourd pour Bergerac mais il semble répondre au mieux aux enjeux établis. D'autres propositions plus réalistes sont envisageables mais j'ai préféré garder ce projet n'étant pas sous des contraintes d'argents et budgétaires.

Règlementation

La ZPPAUP n'indique pas d'interdiction de construire des ponts en ZP2 par contre, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France compte. Je n'ai pas pu avoir l'avis de celui-ci, malgré une demande effectuée.

Le PPRI indique lui que « les équipements publics d'infrastructure et les travaux qui leurs sont liés (remblais…) […] sous réserve d'une étude hydraulique réalisée par un bureau d'études spécialisé prévoyant les dispositions de nature à éviter ou limiter au maximum l'aggravation des risques et leurs effets » sont autorisés dans la zone rouge inondable. La construction d'un pont est donc autorisée à condition de bien étudier les risques.

A partir de cette passerelle, j'ai structuré l'aménagement du square et de la place Barbacane.

2. Présentation générale du projet

3. Création de terrasses piétonnes et cyclables au-dessus des berges et d'une aire de jeux pour enfants pour le square

Des terrasses en bois sont crées au dessus des berges. Elles sont en appuie sur le dénivelé de 9 mètres et longent le square pour relier la passerelle, le camping, le square et la place Barbacane. Elles sont piétonnes et cyclables. Elles s'avancent de 5 mètres vers la Dordogne et offrent ainsi un meilleur vue sur celle-ci, les berges et Bergerac, que l'actuel square avec ses barrières en bois qui empêchent tous passages. Aussi, la place Barbacane est reliée au centre ville par ces terrasses qui rejoignent la passerelle.

Cet aménagement permet ainsi de faciliter l'accès à la place Barbacane qui redevient un point de passage dans une circulation piétonne et cyclable « quartier de la Madeleine-centre ville » qui existait lors de la présence de l'ancien pont de Bergerac.

Figure 39 Photo des berges avant l'aménagement des terrasses prise par P.Ronan

Figure 40 Photomontage des terrasses en bois cyclables et piétonnes réalisé par P.Ronan avec Photoshop

Les chemins qui rejoignent les berges sont aménagés avec des pierres le plus ressemblant possible de celles qui constituent la fontaine. Aucune barrière n'est aménagée pour laisser le chemin le plus simple possible comme l'ancienne rampe.

Figure 41 Photo du chemin conduisant aux berges avant l'aménagement des terrasses prise par P.Ronan

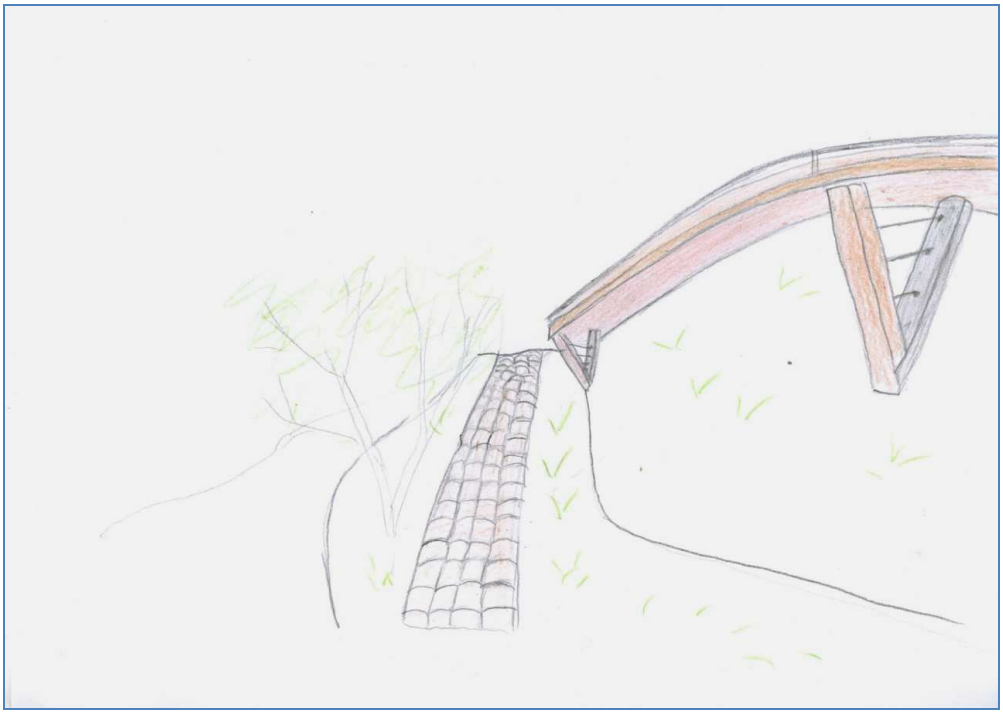

Figure 42 Dessin du chemin aménagé et des terrases réalisé par P.Ronan

Les terrasses sont supportées par des poutres en bois et en métal reliées entre elles par des câbles en acier, installés pour supporter son poids. L'une d'elle est maintenue au sol par des fondations dans celui-ci.

Figure 43 Photo du dénivelé en bord de Dordogne avant l'aménagement des terrasses, prise par P.Ronan

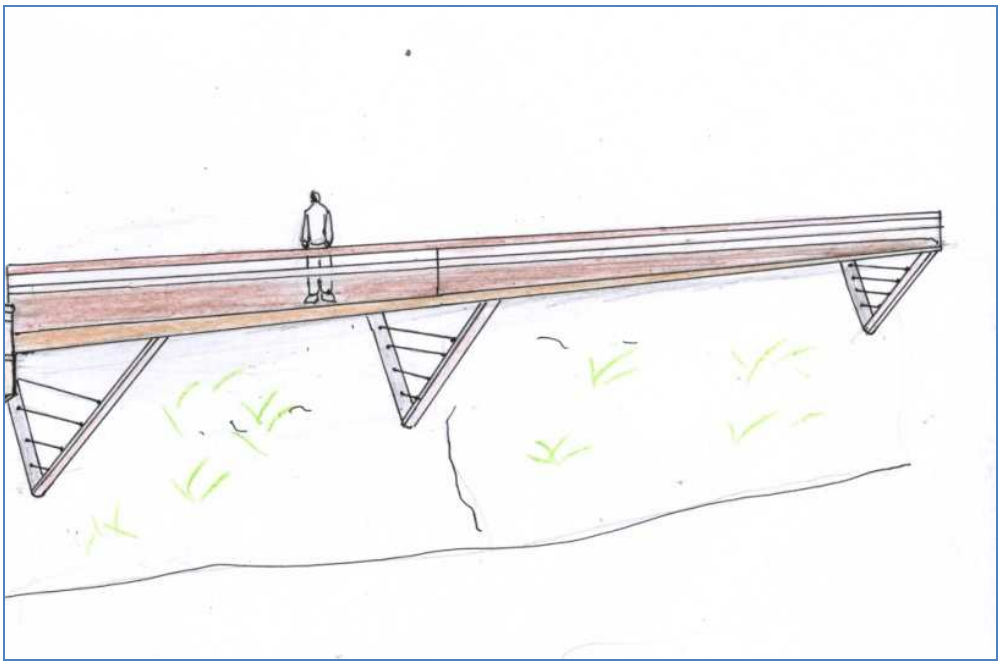

Figure 44 Dessin des terrasses en bois s'avançant sur la Dordogne, réalisé P.Ronan

Règlementation

La ZPPAUP déclare que « Les pontons et les terrasses ouvrant sur la Dordogne sont autorisées sous réserves de leur compatibilité avec la réglementation sur les zones inondables. Adopter des formes bâties légères, à base de bois et de métal, intervenant peu dans la silhouette des berges et démontables en totalité ».

Seul le dénivelé est touché par cet aménagement. Le sol des berges n'est pas modifié. Bien sûr, les terrasses vont modifier l'environnement visuel des berges mais leur aspect naturel sera conservé malgré tout, les matériaux étant principalement constitués de bois.

Le PPRI indique que « les planchers et les structures situés au-dessous de la côte de référence des constructions doivent être dimensionnés pour résister eux pressions hydrostatiques correspondant à la crue centennale ».

Le plancher n'est pas situé en zone inondable rouge puisque situé à plus de 20 cm de la côte correspondant à la crue centennale : environ 28 m d'altitude au lieu de 27 m 10 pour la côte de référence. Par contre, les supports des pistes cyclables (poutres) sont en-dessous de cette côte. L'ouvrage devra donc faire l'objet d'étude de résistance aux pressions hydrostatiques avant sa construction.

Entrée du square

L'entrée du square est modifiée. Elle n'est plus située sur le bord de la route de la rue quai de la Pelouse mais désormais l'entrée se fait en suivant le parcours de l'ancienne rampe installée en 1688. Ainsi, le lien entre la place Barbacane et le square est renforcé. L'entrée débouche sur une grande allée de gravier et sur une piste cyclable en bois, bordées de fleurs et d'arbustes. Elle conduit directement aux terrasses et au chemin de pierre qui amène aux berges. Ce parcours correspond à celui du trafic majeur qui reliait la place Barbacane à l'ancien port de Bergerac et qui s'opérait sur la rampe.

Aire de jeux

L'espace central du square de forme rectangulaire est conservé. Seulement, les rangées d'arbres et de bancs qui lui donnaient un aspect géométrique et austère sont supprimées.

Il est désormais associé à une aire de jeux, avec une grande fontaine au milieu, où les enfants viendront s'amuser.

La disposition des jeux et des bancs est beaucoup plus aléatoire, offrant une plus grande sensation de liberté. Le sol reste en gravier et des arbres seront replantés. Les jeux sont simples mais très ludiques : balançoire, tourniquet, toboggan, cheval… Un parking à vélos est disposé dans cette aire de jeux.

Cet espace attirera les gens du quartier mais aussi ceux du centre ville (en prenant la passerelle).Ils pourront venir avec leurs enfants se promener et profiter de l'endroit et des jeux.

Espace vert et fleuri

Le reste du square est essentiellement constitué d'herbes, de rangées de fleurs et d'arbustes bordant les chemins, et de tables où les gens pourront manger. Les types d'arbres et arbustes plantés seront ceux que l'on retrouve sur les bords de la Dordogne :
Des saules, charmes, noisetiers, hêtres, frêne, tilleul, chêne pédonculé…

Tous les éléments fleuris sont là pour accompagner la balade à pied ou en vélo, le long de la Dordogne, en traversant le square, d'où leur aspect très linéaire.

L'ancienne fontaine

Elle sera mise en valeur par l'arrivée du pont au niveau d'un des chemins qui y conduisent. Celui-ci sera aménagé par un recouvrement de pierre au sol qui facilitera le passage.

Les berges

Celles-ci sont laissées au naturel car cet aspect fait l'attrait de la rive gauche et la distingue de l'autre rive de la Dordogne, plus aménagée par l'homme et donc moins naturelle.

La passerelle permet aux riverains de pouvoir profiter de ces deux cadres différents et complémentaires.

4. La place Barbacane : de nouveau une place piétonne supportant le marché de la Madeleine et une partie du musée du vin et de la batellerie

Pour mettre en valeur l'espace bâti de la place et la culée de l'ancien pont, le premier objectif est de la rendre piétonne.

Il faut donc supprimer les 34 places de parking qui sont présentes et les déplacer à proximité de la place.

La solution proposée est d'aménager des stationnements en épi le long de la rue quai de la Pelouse.

Les voitures se garent déjà sur le bord de la route, malgré l'absence de marquage :

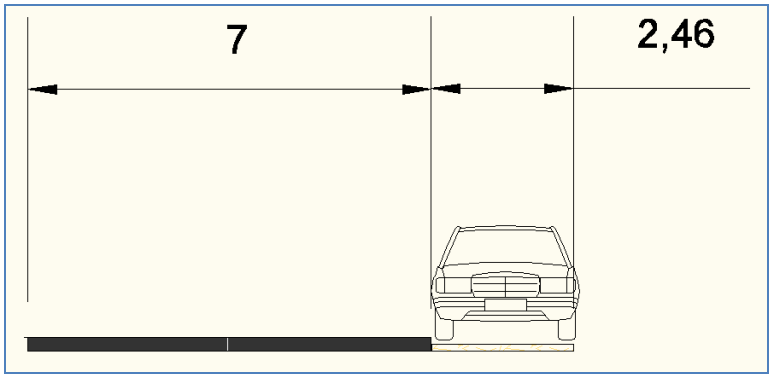

Figure 45 Coupe de la voierie actuelle rue quai de la Pelouse, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010

Circulation

Actuellement, la rue n'offre pas assez de largeur de voierie pour pouvoir installer sur les côtés, des stationnements en épi de 45° et 60°. En effet sa largeur est en moyenne de 8 mètres et la circulation est à double sens.

Comme le trafic dans cette rue est faible, je propose de la rendre à sens unique. L'espace alors libéré permettra d'installer un trottoir et des stationnements en épi le long du quai de la Pelouse.

La circulation pour la rue quai de la Pelouse se fait désormais uniquement de la place Barbacane vers le camping. C'est le trafic majoritaire que l'on retrouve (voir flèche rouge de la figure 45). Seulement, les gens qui viennent se garer sur la place (ou qui rentre chez eux rue st Michel) en passant par la rue quai de la Pelouse ne pourront plus le faire (voir flèche bleue figure 45). Ils devront faire le tour du rond point de la Madeleine pour rejoindre les stationnements situés à côté du square car la rue St Michel est à sens unique. Ce trajet est très contraignant car il y a régulièrement des embouteillages au niveau du rond point aux heures de débauche**. Pour les éviter, je propose d'inverser le sens de circulation de la rue st Michel.** Les gens qui viendront de l'extérieur de la ville et qui voudront se garer le long du square passeront désormais par cette rue (flèche noire sur la figure 45).

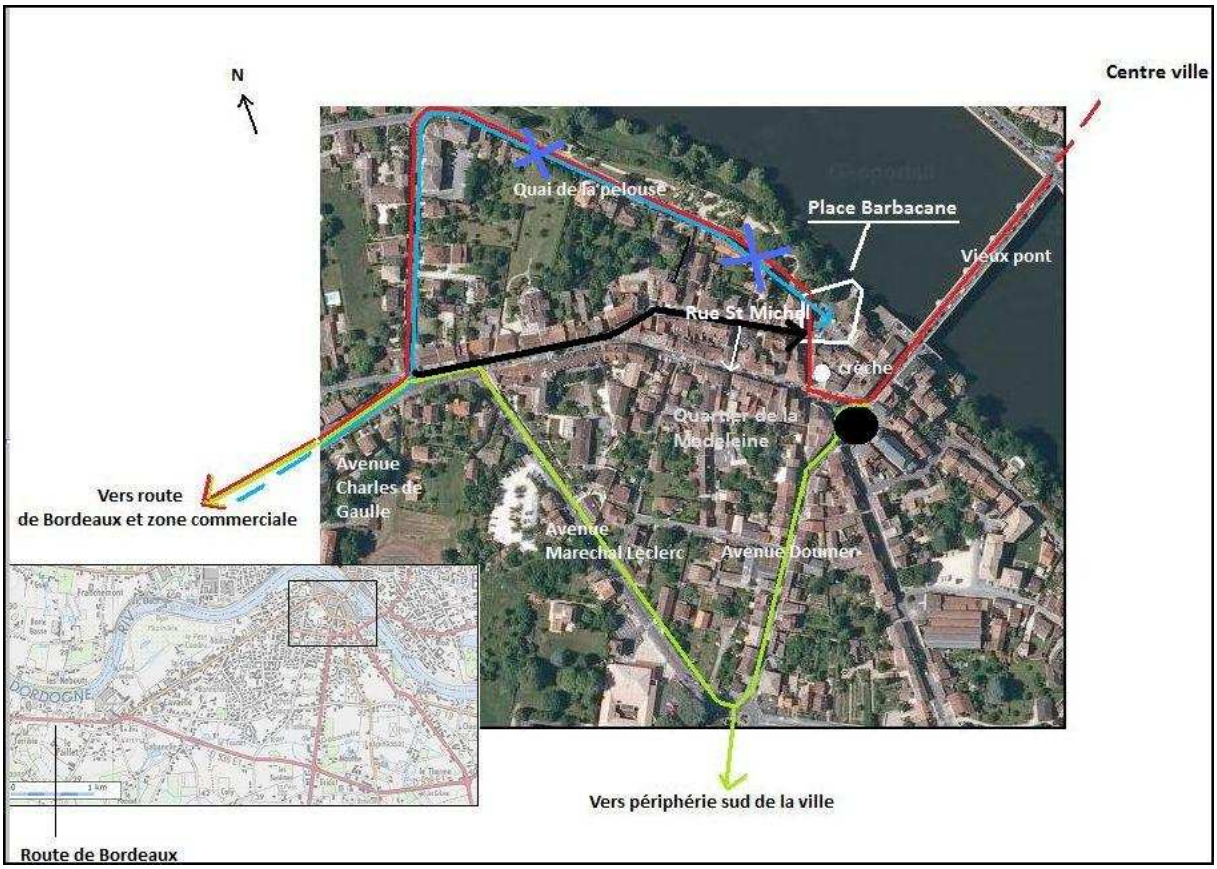

Figure 46 Schéma de la circulation modifiée, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr

Ceci a un inconvénient : les habitants de la rue St Michel et de la rue quai de la Pelouse devront, pour rejoindre le centre ville en voiture, faire une sorte de boucle. Seulement, il y a deux « courts-

circuits » : la passerelle et la rue Rostand (flèche blanche sur figure 46). D'autre part, ce trajet contraignant incitera les habitants à rejoindre le centre ville à pied ou à vélo en prenant la passerelle, ce qui est plus écologique et correspond au fonctionnement d'une « ville durable ».

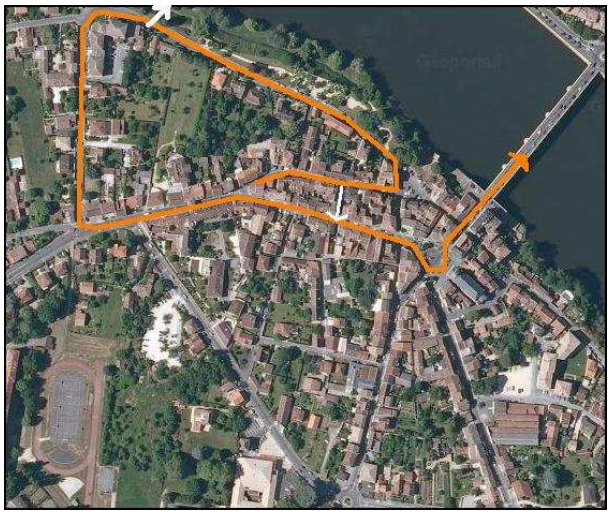

Figure 47 Circulation pour rejoindre le centre ville, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr

Stationnement

L'espace libéré par la voie à sens unique va permettre d'installer des stationnements en épi le long du square et un trottoir le long des bâtiments. Il y aura deux types de stationnement :

- 14 places en épi à 45° dont une pour handicapés
- 57 places en épi à 60° dont une pour handicapés

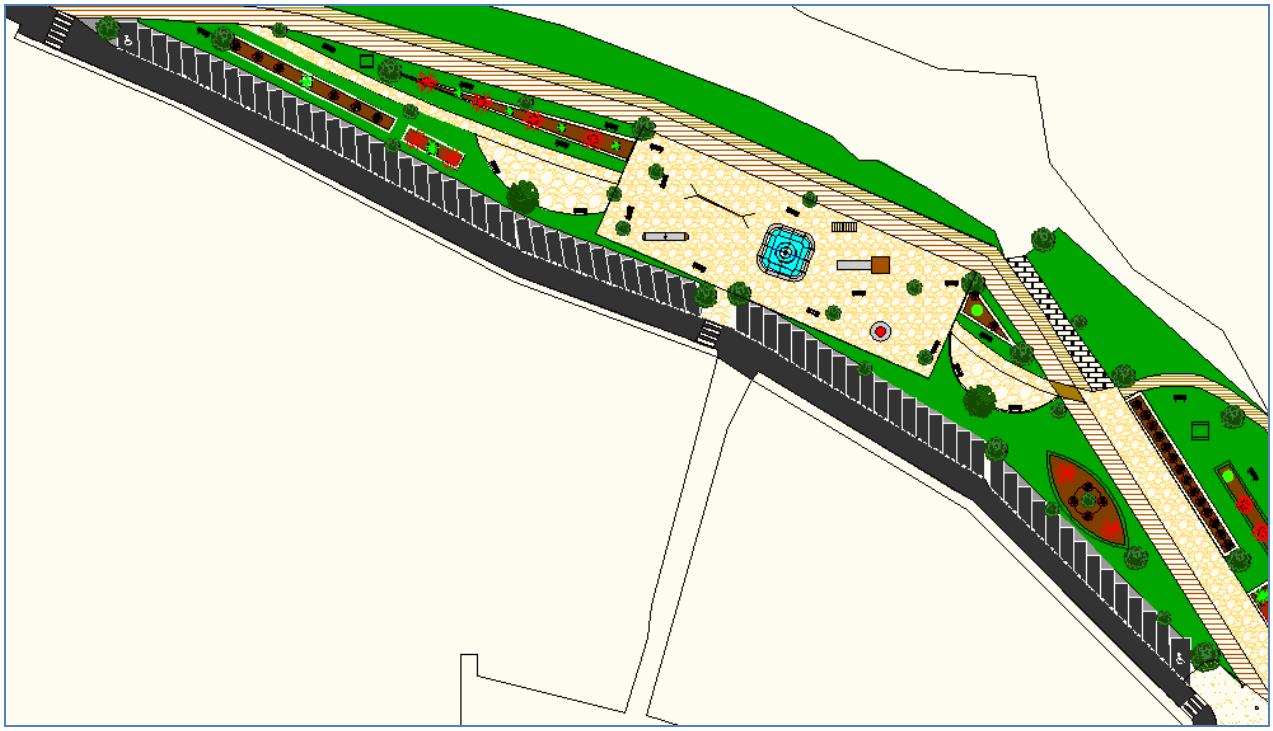

Figure 48 Plan de l'aménagement du square et de la rue quai de la Pelouse, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010

Au total, il y a 71 places de parking dont 32 places à moins de 100 mètres de la place Barbacane.

Finalement, la zone de stationnement a été déplacée, il n'y a pas de perte de place. Au contraire cet aménagement permet d'en gagner.

En effet, il y a, d'après mes calculs en moyenne 53 voitures qui stationnent sur la place et sur la rue quai de la Pelouse.

Pour les stationnements en épi à 45°, situés au plus proche de la place Barbacane, la largeur de la route est de 3 m 50 et la longueur des places de 4 mètres. La largeur du trottoir est de 1 m 60.

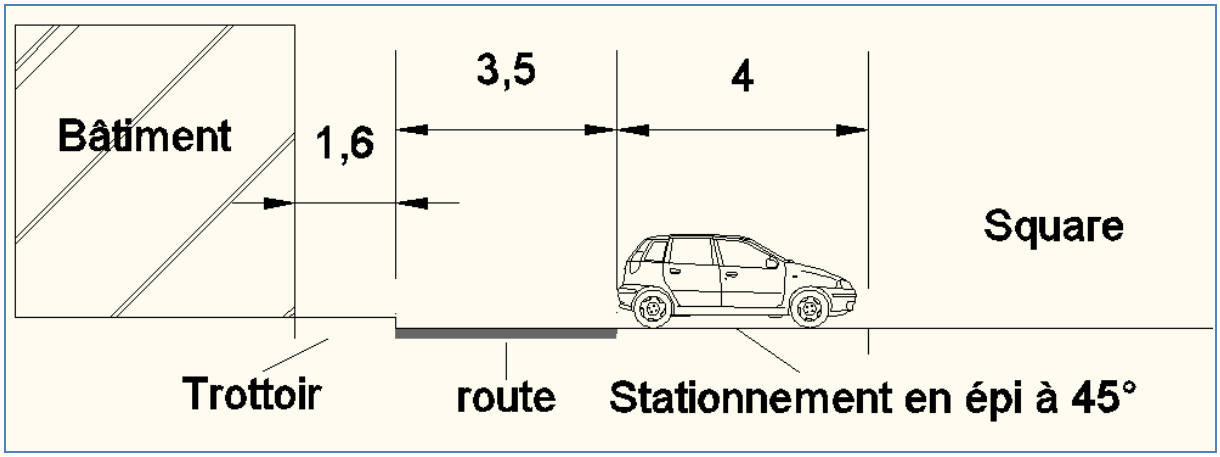

Figure 49 Coupe de la voierie après aménagement de la rue quai de la Pelouse, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010

Pour les stationnements en épi à 60°, la largeur de la route est augmentée à 4 mètres pour que les voitures puissent sortir des places facilement. La largeur du trottoir est réduite, elle passe à 1m 40. La longueur des places augmentent : elle est de 4m 60. L'aménagement de la zone de stationnement en épi à 60°, empiétera un petit peu sur le square (environ 1m).

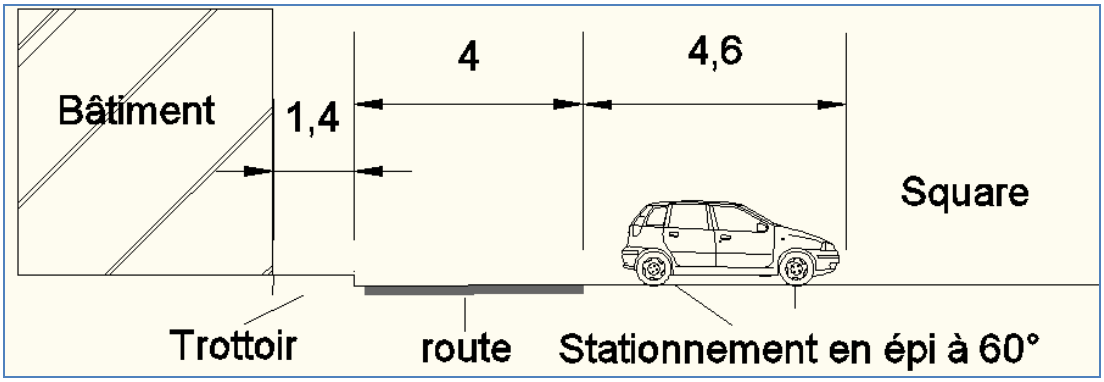

Figure 50 Coupe de la voierie après aménagement, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010

La place Barbacane est libérée de toutes zones de stationnement. Elle peut désormais redevenir une place piétonne.

Revêtement du sol de la place

La place devient une place piétonne, la zone de parking goudronnée va être recouverte de béton désactivé. Celui-ci laisse apparaitre des granulats et des grains de sables.

Figure 51 Photo du béton désactivé, source : www.admixture-systems.basf-cc.fr/SiteCollectionImages/Béton désactivé BASF.jpg

La place Barbacane devient alors une sorte de plage en bord de Dordogne. Cela rappelle aussi les anciens atterrissements de graviers qui servaient de port. Enfin, cela donne une couleur très claire et orangée qui correspond bien à l'ambiance du quartier de la Madeleine et aux couleurs des maisons.

La place est très minérale, aucun arbre n'est planté, pour contraster avec le square et pour garder cette image de plage de graviers.

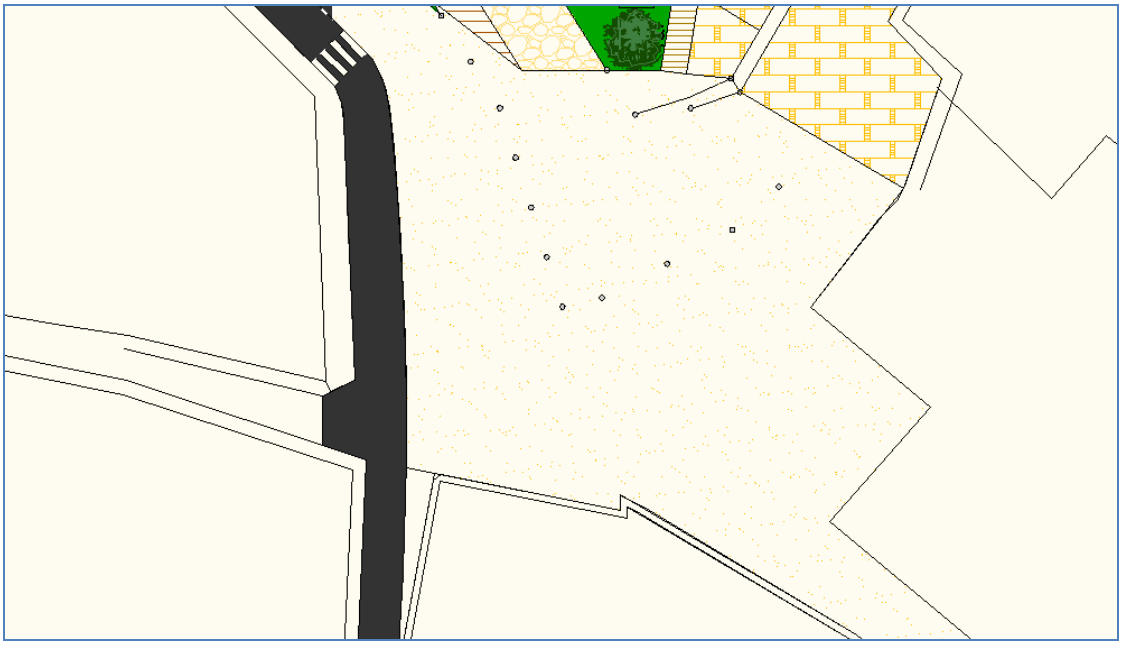

Figure 52 Plan de la place Barbacane, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010

Des marquages au sol sont inscrits dans le béton. Ce sont des cercles en métal gris qui décrivent l'emplacement de l'ancienne rampe servant de symbole à l'aménagement. Ils poussent aussi les passants à la curiosité et les incitent à chercher à savoir ce qu'ils représentent.

Installation d'une partie du musée du vin et de la batellerie consacré à l'ancien pont sur la place

La curiosité des passants trouvera réponse dans une partie du musée du vin et de la batellerie, consacrée à l'ancien pont de Bergerac, qui viendra s'installer dans des locaux à louer dans une maison située sur place Barbacane.

Ainsi, les touristes qui viendront visiter le musée situé en centre ville auront un accès gratuit à cette partie qui est sur la place. Ils la rejoindront par la passerelle. Ils y trouveront la maquette de l'ancien pont, son histoire et celle de la place Barbacane.

Figure 53 Photo des locaux à louer abritant le futur Musée, prise par P.Ronan

Ceci permettra de mettre en avant l'histoire du pont et de la place mais aussi de relier encore plus le quartier de la Madeleine au centre de la ville.

Installation du marché de la Madeleine sur la place

Il existe un marché sur la place de la Madeleine tous les vendredi matin. C'est un petit marché, il y a une vingtaine d'exposants : marchand de fruits, de fleurs, légumes et poissonnerie.

Figure 54 Photo du marché de la Madeleine, prise par P.Ronan

La place laisse cependant un espace limité et l'endroit n'est pas très agréable car très proche de la route et du rond point de la Madeleine. De plus, il n'y a pas de place pour se garer sur la place occupée pleinement par le marché. Parfois, des gens se garent sur le rond point de la Madeleine et font leurs achats :

Figure 55 Photos du rond point de la Madeleine jour de marché, prise par P.Ronan

Je propose de déplacer ce marché sur la place Barbacane.

Tout d'abord, elle est beaucoup plus grande : 2500m^2 environ contre 600m^2 environ. De plus, elle dispose de stationnement à proximité. L'endroit est plus calme car éloigné de grands axes.
Enfin, le marché attira plus de monde car les gens du centre ville qui habituellement ne s'y rendent pas pourront le faire, à vélos ou à pied, en empruntant la passerelle et les terrasses en bois.
Les camions réfrigérants auront la place de se garer sur la place.

Le marché et le musée redonnerait une activité attractive à la place qui redevient au cœur de différents flux : touristique pour le musée, de loisirs pour le square et commerciale pour le marché. Elle retrouve ainsi son statut de plateforme vivante et dynamique qu'elle avait lors de la présence du pont et du port.

Autorisation

Bien sûr, l'installation du musée et du marché, se fait par décision du conseil municipal et du Maire de Bergerac.

5. Aménagement d'un ponton en bois sur la culée de l'ancien pont

Pour en quelque sorte « refaire vivre » la culée de l'ancien pont, je propose d'installer un ponton en bois qui s'avancerait d'environ 5 mètres sur la Dordogne. Il offre une vue ouverte sur Bergerac et son port. Il crée une entrée symbolique dans la ville, rappelant que c'était par ici qu'on rentrait dans Bergerac, durant plus de 500 ans.

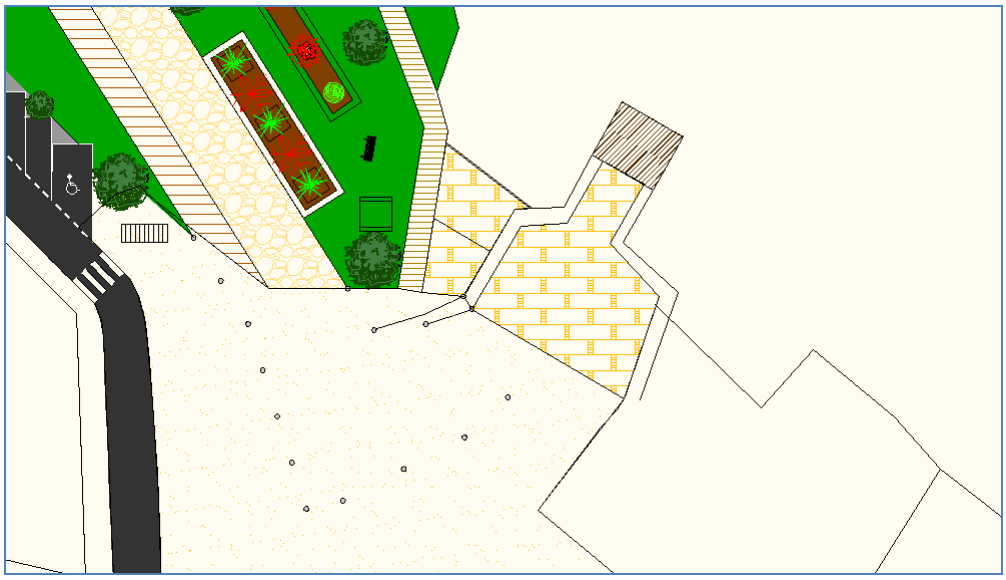

Figure 56 Plan de la place et de la culée supportant un ponton en bois, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010

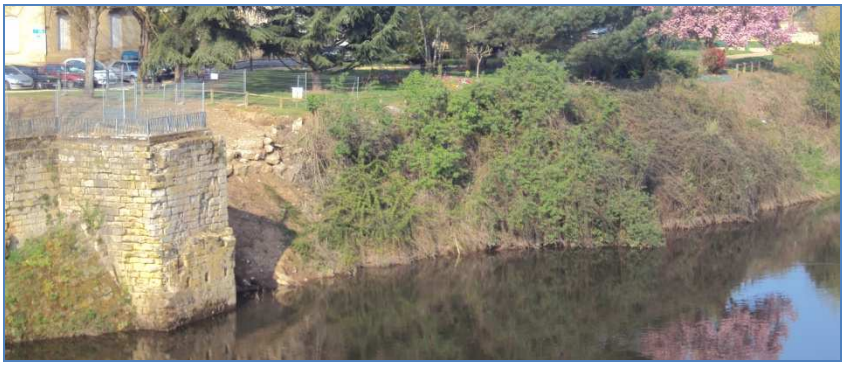

Figure 57 Photo de la culée de l'ancien pont, prise par P.Ronan

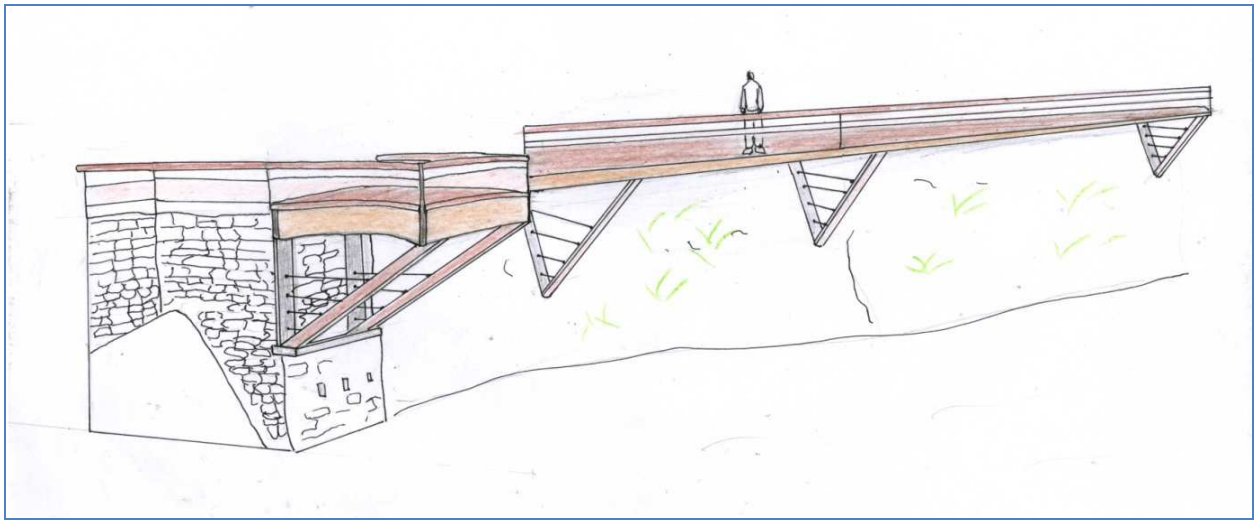

Figure 58 Dessin du ponton en bois supporté par la culée, réalisé par P.Ronan

Revêtement du sol de la culée

L'espace qui a subi des fouilles ainsi que la culée sont revêtues de pierres qui se rapprochent de celles qui la constituent, pour garder une homogénéité. Entre la culée et le square sont aménagés deux étages en pierre, reliés par des escaliers, qui descendent vers la Dordogne.

La structure même de la culée n'est pas modifiée (mise à part le ponton) pour garder l'aspect ancien et originel du monument et pour montrer qu'il a traversé le temps. Tout comme les objets archéologiques qui sont conservés dans les musées.

Figure 59 Photo de la culée de l'ancien pont, prise par P.Ronan

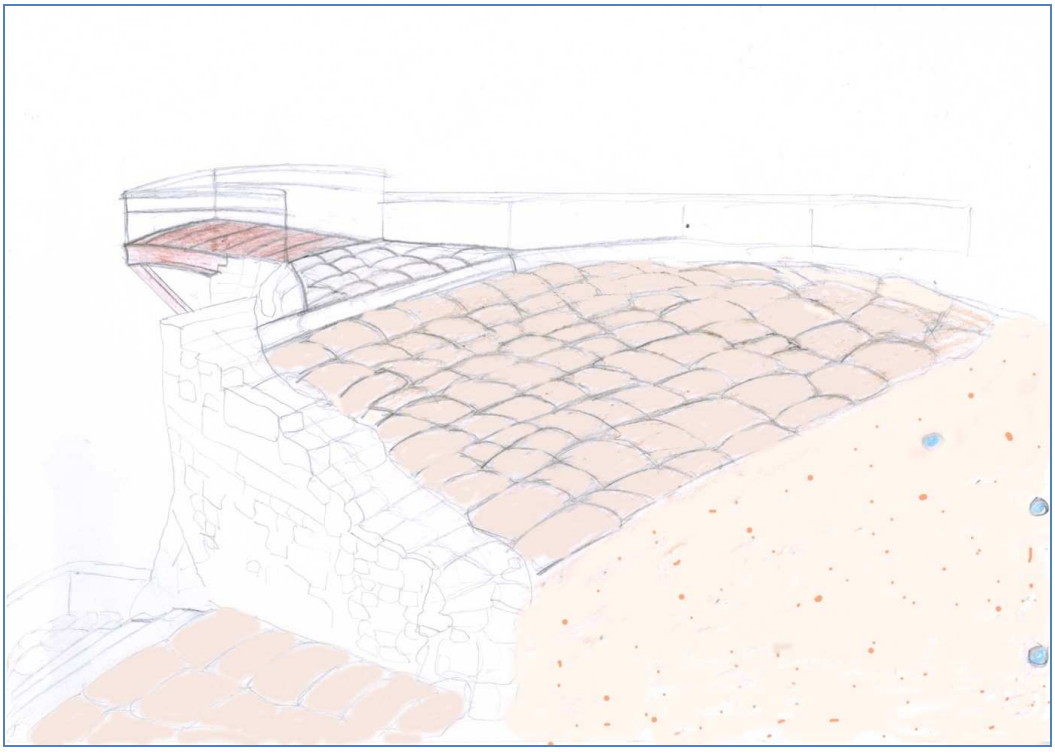

Figure 60 Dessin de l'aménagement de la culée, réalisé par P.Ronan

Comparaison avec le projet du bureau d'étude de la Mairie

J'ai eu l'occasion d'apercevoir un plan masse de leur projet ainsi qu'une maquette de l'aménagement de la place Barbacane. Ma restitution de leur projet n'est pas très précise et reste sommaire.

Leur projet s'articule autour de l'ancienne rampe qu'ils reconstruisent entièrement.
La place Barbacane est rendue piétonne en déplaçant les stationnements le long de la rue quai de la Pelouse devenue à sens unique (sens place-camping).

Elle est désormais le support d'un amphithéâtre où se dérouleront des représentations.
Ils exploitent aussi le dénivelé en y installant des solariums en bois (sorte de terrasses). Et le square dispose de jeux pour enfants.

Ils veulent aménager une barrière qui entoure la culée de l'ancien pont et qui rejoignent le vieux pont de Bergerac, afin qu'on puisse rejoindre à pied la place en passant autour de la culée.

On voit bien que leurs propositions d'aménagement répondent aux mêmes enjeux que ceux définies précédemment. Ils apportent seulement des solutions différentes.

	ENJEUX	Proposition d'aménagement de mon projet	Proposition d'aménagement du projet du bureau d'étude
P L A C E B A R B A C A N E	Mettre en valeur le patrimoine bâti de la place pour qu'elle soit un argument fort pour l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire	Elle est rendue piétonne en déplaçant les stationnements quai de la pelouse rendu à sens unique.	Idem
		Des marquages au sol et l'entrée du square rappellent l'ancienne rampe, le béton désactivé symbolise la présence des anciens atterrissements de graviers. Enfin, la partie du musée consacrée à l'ancien pont de Bergerac est installée sur la place.	L'ancienne rampe est entièrement reconstituée.
	Rendre la place plus accessible et la relier au centre ville	Création d'une passerelle piétonne et cyclable rejoignant les deux rives de la Dordogne entre le camping et le square	Création d'une barrière piétonne rejoignant le vieux pont et la culée
		Rendre la partie du musée du vin et de la batellerie, située sur la place, gratuit aux touristes qui ont visité l'autre partie qui est en centre ville.	
	La rendre plus attractive et vivante	Installation du marché de la Madeleine et d'une partie du musée du vin et de la batellerie sur la place	Installation d'un amphithéâtre et d'une rampe accédant aux berges
	Lui redonner son statut d'entrée de ville	Création d'un ponton en bois sur la culée s'avançant vers la Dordogne	Création d'une barrière qui rejoint la culée au pont de Bergerac

SQUARE	Donner plus de place aux loisirs	Création d'une aire de jeu au centre du square	Installation de jeux pour enfants
	Exploiter le dénivelé	Création de terrasses en bois piétonnes et cyclables le long du square, au-dessus des berges	Création de solariums
	Aménager les chemins d'accès aux berges	Installation de pierres	Propositions non connues
BERGERAC	Relier les pistes à la place	La passerelle relie les promenades du Barrage et Loti, rive droite, au square et à ses terrasses qui conduisent à la place.	Création d'une piste cyclable qui part de la place et qui traverse le square

Phasage et coût du projet

La réalisation du projet peut se faire en 4 étapes :

1. Rendre la rue quai de la pelouse à sens unique, réaliser les stationnements en épi et le trottoir.
2. Couvrir la place de béton désactivé, réaliser le ponton de bois et les enrochements. Installer le musée.
3. Réaliser les terrasses et réaménager le square.
4. Construire la passerelle.

Le coût du projet proposé par le bureau d'étude est d'environ de 3 millions d'euros d'après Monsieur Beguerie.

La principale source d'investissement de mon projet est bien sûr la passerelle.
D'après les calculs effectués par M.Chapoy, directeur de service à l'entreprise de construction Baudin Chateauneuf (45), la passerelle coûterait au total 6 millions d'euros :

- Fondation des deux piles et des deux culées : 1 Million d'euros.
- Coût des deux pylônes : 1 Million d'euros.
- Passerelles inclus structure, câbles, bois et garde corps : 3 à 3.5 Millions d'euros.

Cet investissement représente environ 13% du budget principal de la ville en 2010. Un autre type de passerelle moins chère à construire est sans doute réalisable.

Les terrasses et le reste du projet n'a pas fait l'objet d'une étude budgétaire faute de temps. Des financements pourront être trouvés pour leurs réalisations. En effet, parmi les fiches d'actions du contrat rivière établie par le grand pays du Bergeracois, concernant des projets autour de la Dordogne, il y en a une qui prévoit la création de voies cyclables et plus généralement d'un parcours « vallée de la Dordogne à vélo ». Il est indiqué dans cette fiche que doit être aménagé une passerelle au niveau du Grand Caudou. La fiche ne prévoit pas de devis pour la passerelle par contre elle estime à 5,625 millions d'euros la réalisation de vélo route et 6 millions d'euros pour des voies vertes (respectivement 35 000/km et 120 000/km).

Le financement des terrasses (ou d'une partie) pourra être inclus dans ces 6 millions d'euros, au titre de voie vertes le long de la Dordogne.

La passerelle se situe en amont du Grand Caudou, mais elle a pour but de relier les deux promenades séparées par la Dordogne et aussi de rendre beaucoup plus accessible la plage du Grand Caudou au centre de Bergerac. Ceci est l'objectif du contrat rivière. On peut donc penser que la passerelle répond aux enjeux du contrat et qu'elle pourra recevoir des financements de la part de celui-ci, même si un devis n'a pas été effectué.

Il prévoit un plan de financement établi avec le concours à la fois de l'Europe, l'Etat, Région, Département et collectivités locales.

CONCLUSION

Grâce à la présence de l'ancien pont et du port sur les atterrissements de graviers, la place Barbacane fut la principale entrée dans Bergerac et une plateforme dynamique, vivante pendant plus de 500 ans.

La destruction du pont, puis sa reconstruction à 70 mètres de la place, et la création d'un autre port rive droite (actuel quai Salvette), a eu pour conséquence de lui faire perdre tout lien avec une activité économique. Surtout, la place, n'étant plus la porte d'entrée de la ville, ne capte plus les flux d'hommes et de voitures en direction de celle-ci. Aujourd'hui, elle est isolée du pont et du centre ville et sert avant tout de parking pour le quartier.

Cependant, dans la perspective d'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire, la mairie veut faire rejaillir l'histoire de cette place.

Mon projet tente de répondre à la problématique de redonner un attrait et mettre en valeur le patrimoine d'un espace isolé et spécialisé dans une seule fonction : un parking.

Son cadre d'intervention et son impact ne se réduit pas à l'échelle de la place et du square mais plutôt à celle du quartier de la Madeleine et du centre de la ville.

En effet, mon projet s'articule autour d'une passerelle piétonne et cyclable qui relie le bout de la promenade Loti au square. Ainsi, elle rapproche la place, le square et le quartier de la Madeleine au centre de la ville. Dorénavant, la rive gauche pourra capter plus facilement les flux touristiques piétons et cyclables provenant du centre de la ville et inversement (camping-centre ville). Les terrasses en bois permettent de lier la passerelle à la place et de profiter de la Dordogne, en en faisant un espace dédié aux loisirs et à la détente. La passerelle permet de créer un circuit cyclable qui amène soit à la plage du Grand Caudou soit au lac de Pombonne.

La place Barbacane devient une place piétonne attractive et vivante grâce au marché et au musée. Ces deux espaces sont mis en valeur par la passerelle, ils peuvent attirer des gens du centre de la ville.

Pour mettre en valeur le patrimoine historique et architectural de la place :

- le musée explique l'histoire du pont et de la place.
- Des marquages au sol et l'entrée du square décrivent le parcours de l'ancienne rampe.
- La culée reprend sa fonction en supportant un ponton en bois qui offre une entrée visuelle et symbolique dans la ville.
- La place devient une sorte de plage de graviers par le recouvrement d'un béton désactivé

Mon projet est difficilement réalisable pour Bergerac car il représente un gros investissement incarné par le pont (13% du budget 2010 rien que pour la passerelle). D'autres propositions d'aménagement, plus facilement réalisables, telle qu'une passerelle greffée au vieux pont, étaient envisageables. L'environnement sonore et visuel du pont étant moins agréable, j'ai privilégié la réalisation d'un pont passant au dessus de l'île et reliant le square à la rive droite de la Dordogne. De plus, la passerelle relie deux parcours cyclables le long de la rivière.

Enfin, l'obtention de subventions de la part des collectivités territoriales (Europe, Région, Département…) sont possibles dans le cadre du contrat rivière.

TABLE DES MATIERES

Remerciements : 2

INTRODUCTION 4

I. PRESENTATION DE LA VILLE DE BERGERAC 5

1. Situation géographique 5

2. Situation administrative 6

3. Particularités de Bergerac 6

4. Patrimoine et histoire de Bergerac 8

5. Bergerac, future Ville d'Art et d'Histoire ? 11

II. DIAGNOSTIC DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD 12

1. Diagnostic de la Place Barbacane 12

Localisation de la place et du square 12

Présentation de la place Barbacane 14

Accessibilité 16

Circulation 16

Usage et fonction 17

Histoire du quartier, de la place et du pont 18

2. Le square Marcel Guichard et les berges de la Dordogne 23

III. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC ET ENJEUX DE L'AMENAGEMENT 25

1. La place Barbacane 25

2. Le square Michel Guichard 25

3. Circulation douce et touristique 25

4. Récapitulatif des enjeux 28

IV. PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE BARBACANE ET DU SQUARE GUICHARD 29

1. Création d'une passerelle piétonne qui rejoint les deux rives de la Dordogne au niveau du square Guichard 29

Localisation de la passerelle 30

Composition de la passerelle 30

Règlementation 34

2. Présentation générale du projet 35

3. Création de terrasses piétonnes et cyclables au dessus des berges et d'une aire de jeux pour enfants pour le square 36
Règlementation 38
Entrée du square 39
Aire de jeux 39
Espace vert et fleuri 39
L'ancienne fontaine 40
Les berges 40
4. La place Barbacane : de nouveau une place piétonne supportant le marché de la Madeleine et une partie du musée du vin et de la batellerie 40
Circulation 41
Stationnement 42
Revêtement du sol de la place 44
Installation d'une partie du musée du vin et de la batellerie consacré à l'ancien pont sur la place 45
Installation du marché de la Madeleine sur la place 45
Autorisation 46
5. Aménagement d'un ponton en bois sur la culée de l'ancien pont 46
Revêtement du sol de la culée 48
Comparaison avec le projet du bureau d'étude de la Mairie 49
Phasage et coût du projet 51
CONCLUSION 53
TABLE DES MATIERES 54
TABLE D'ILLUSTRATIONS 56
ANNEXES 58

TABLE D'ILLUSTRATIONS

Figure 1 localisation de Bergerac 1
Figure 2 Plan de Bergerac, réalisation Pocard Ronan avec Paint, fond de carte : www.geoportail.fr... 6
Figure 3 Photo du Quai Salvette au début du XIX^{ème} siècle prise au musée du vin et de la Batellerie à Bergerac par Pocard Ronan 7
Figure 4 Photo de Pocard Ronan prise Quai Salvette..... 7
Figure 5 Plan de la ZPPAUP de Bergerac, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.ville-bergerac.com/eva/IMG/pdf/ZPPAUP_centreancien_n1.pdf 8
Figure 6 Photo du Musée du vin et de la batellerie prise par P.Ronan 1
Figure 7 Localisation de la place Barbacane et du square Guichard, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr 12
Figure 8 PPRI de Bergerac, source : www.ville-bergerac.com/eva/IMG/pdf/PPRI_Zonage_Bergerac.pdf..... 13
Figure 9 Photo de la place Barbacane prise par P.Ronan..... 14
Figure 10 Photomontage de la place Barbacane à partir de photos réalisées par P.Ronan, réalisation avec Power Point 2007..... 15
Figure 11 Diagramme indiquant la représentation de la place vue par les habitants, source : questionnaire réalisé par P.Ronan 15
Figure 12 Schéma montrant l'accès aux voitures à la place Barbacane, réalisation P.Ronan avec Paint, source : une de ses photos..... 16
Figure 13 Schéma de la circulation au niveau de la place Barbacane, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr 17
Figure 14 Photo d'un plan de l'ancien port de la Madeleine prise par P.Ronan, source : panneau d'indication près de la fontaine Fonsivade à Bergerac 18
Figure 15 Vieille photo de la rampe située au Musée du vin et de la batellerie, source : M.Beguerie 18
Figure 16 Photo d'un panneau signalétique prise par P.Ronan 19
Figure 17 Photo de la maquette du pont et de la rampe prise par P.Ronan au Musée du vin et de la batellerie 19
Figure 18 Plan de la rampe réalisé par Yann Laborie, source : M.Beguerie..... 20
Figure 19 Photo de la maquette de l'ancien pont de Bergerac prise par P.Ronan au Musée du vin et de la Batellerie..... 20
Figure 20 Photo d'une maquette du bac prise par P.Ronan au Musée du vin et de la batellerie 22
Figure 21 Photo d'un dessin de Bergerac au XIX siècle prise par P.Ronan au musée du vin et de la batellerie 22
Figure 22 Photomontage du square à partir de photos prises par P.Ronan, réalisation avec Power Point 2007 23
Figure 23 Photo du chemin naturel conduisant aux berges prise par P.Ronan 24
Figure 24 Photo de la fontaine situé sur berge prise par P.Ronan..... 24
Figure 25 Photos des berges prise par P.Ronan..... 24
Figure 26 Plan de l'itinéraire cyclable vieux port-parc de Pombonne, source : www.bergerac-tourisme.com/IMG/pdf/Pombonne-velo.pdf 26
Figure 27 Photo de la plage du Grand Caudou prise par P.Ronan 26
Figure 28 Photo de l'ancien chemin de halage, rive gauche, prise par P.Ronan 26
Figure 29 Plan décrivant le parcours du chemin halage, rive gauche, source : panneau signalétique à la fontaine Fonsivade 27

Figure 30 Schéma des pistes cyclables et des chemins sur berges le long de la Dordogne, réalisation P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr 27
Figure 31 Schéma de la localisation de la passerelle, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr 29
Figure 32 Schéma du circuit cyclable crée le long de la Dordogne, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.googlemap.fr 29
Figure 33 Coupes longitudinales des deux passerelles, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010 31
Figure 34 Coupe transversale d'une passerelle 31
Figure 35 Rendu en 3 dimensions de la première passerelle, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010 32
Figure 36 Rendu 3 dimensions de la deuxième passerelle, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010. 32
Figure 37 Photomontage de la première passerelle, réalisé par P.Ronan avec Photoshop 33
Figure 38 Photomontage de la deuxième passerelle, réalisé par P.Ronan avec Photoshop 33
Figure 39 Photo des berges avant l'aménagement des terrasses prise par P.Ronan 36
Figure 40 Photomontage des terrasses en bois cyclables et piétonnes réalisé par P.Ronan avec Photoshop 36
Figure 41 Photo du chemin conduisant aux berges avant l'aménagement des terrasses prise par P.Ronan 37
Figure 42 Dessin du chemin aménagé et des terrases réalisé par P.Ronan..... 37
Figure 43 Photo du dénivelé en bord de Dordogne avant l'aménagement des terrasses, prise par P.Ronan 38
Figure 44 Dessin des terrasses en bois s'avançant sur la Dordogne, réalisé P.Ronan 38
Figure 45 Coupe de la voierie actuelle rue quai de la Pelouse, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010 40
Figure 46 Schéma de la circulation modifiée, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr 41
Figure 47 Circulation pour rejoindre le centre ville, réalisé par P.Ronan avec Paint, source : www.geoportail.fr 42
Figure 48 Plan de l'aménagement du square et de la rue quai de la Pelouse, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010 42
Figure 49 Coupe de la voierie après aménagement de la rue quai de la Pelouse, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010 43
Figure 50 Coupe de la voierie après aménagement, réalisée par P.Ronan avec Autocad 2010..... 43
Figure 51 Photo du béton désactivé, source : www.admixture-systems.basf-cc.fr/SiteCollectionImages/Béton désactivé BASF.jpg 44
Figure 52 Plan de la place Barbacane, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010..... 44
Figure 53 Photo des locaux à louer abritant le futur Musée, prise par P.Ronan 45
Figure 54 Photo du marché de la Madeleine, prise par P.Ronan..... 45
Figure 55 Photos du rond point de la Madeleine jour de marché, prise par P.Ronan..... 46
Figure 56 Plan de la place et de la culée supportant un ponton en bois, réalisé par P.Ronan avec Autocad 2010 47
Figure 57 Photo de la culée de l'ancien pont, prise par P.Ronan..... 47
Figure 58 Dessin du ponton en bois supporté par la culée, réalisé par P.Ronan..... 47
Figure 59 Photo de la culée de l'ancien pont, prise par P.Ronan..... 48
Figure 60 Dessin de l'aménagement de la culée, réalisé par P.Ronan..... 48

BIBLIOGRAPHIE

Yann Laborie, 2009, *D'un pont à l'autre,* musée du vin et de la batellerie à Bergerac

Panneaux d'interprétations situés dans la ville

Presse écrite

Municipalité de Bergerac, édition Février 2010, *Rénovation urbaine,* magazine municipal *Bergerac Expression*

Brigitte Moreau, 22/09/09, *Le pont à rebours,* article du journal Sud-ouest

Alicia Ginet, 11/09/09, *En ville, le patrimoine s'interprète*, article du journal Sud-ouest

Site internet

Site officiel de la commune, www.ville-bergerac.com

Site officiel du pays de Begerac, www.pays-de-bergerac.com

Site officiel de l'épicerie fine Alimentation Fine de France, www.affe.fr

Site partenaire du ministère de la Culture et de la Communication concernant le label Ville d'Art et d'Histoire, mise à jour en décembre 2008, www.vpah.culture.fr

Site concernant les ponts suspendus : matériaux, forces, contraintes et risques réalisé par Billy Yan, mise à jour en janvier 2005, www.ponts-suspendus.chez-alice.fr

Page concernant les ponts à haubans, mise à jour en mai 2010, www.fr.wikipedia.org/wiki/Pont_à_haubans

Page concernant les marquages de stationnement, mise à jour en mai 2010, www.fr.wikipedia.org/wiki/Marquage_du_stationnement_en_France

ANNEXES

Questionnaire au sujet de la place Barbacane et du square

Résultat du questionnaire sous forme de tableau, tableau indiquant le stationnement de la place et de la rue quai de la Pelouse, traitement statistique des résultats

Feuilles de calculs de forces et de la hauteur des pylônes

Brigitte Moreau, 22/09/09, *Le pont à rebours,* article du journal Sud-ouest

Alicia Ginet, 11/09/09, *En ville, le patrimoine s'interprète*, article du journal Sud-ouest

Projet de passerelle au Bugue

Itinéraire cyclable du vieux port jusqu'au lac de Pombonne